

An aerial photograph of Lake Chad, showing the dark blue water of the lake on the left and the surrounding land on the right. The land is a mix of green, brown, and tan, indicating different types of vegetation and terrain. The title and other text are overlaid on a dark grey rectangular area in the upper left.

TCHAD

Evaluation multisectorielle dans la région du Lac Tchad

Novembre 2017



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Photo de couverture : Lac Tchad vu du ciel, Octobre 2017 © REACH

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'informations visitez notre site web : www.reach-initiative.org.

Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

RESUME

Malgré l'engagement militaire de quatre armées et d'une Force multinationale mixte (FMM) depuis 2016 dans les pays riverains du lac Tchad (Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad), les attaques et l'insécurité causées par le groupe armé Boko Haram continuent d'affecter lourdement les populations de la région. On estime que 2,3 millions de personnes seraient déplacées à cause des violences dans tout le bassin, auxquelles s'ajoutent 206 000 réfugiés.¹

Si le Tchad reste à ce jour le pays le moins touché par les incursions du groupe armé, le « retour à la normale » est pour autant loin d'être acquis. L'augmentation ces derniers mois des attaques de prédation dans la cuvette nord du lac, combiné à la fin de l'opération Rawan Kada et au retrait consécutif des troupes tchadiennes des zones frontières, ont entraîné de nouveaux mouvements de populations. Ils seraient, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), quelques 157 734 personnes déplacées interne (PDI) dans la région du lac². A la vulnérabilité de ces PDI vient s'ajouter celle d'une population hôte fragilisée par un faible accès aux services de base et confrontée, de manière chronique, aux urgences alimentaires et nutritionnelles.

C'est dans ce contexte, à la croisée des enjeux humanitaires et de développement, que REACH a décidé de conduire en Octobre 2017 une évaluation multisectorielle dans la partie tchadienne de la région du lac. L'accès humanitaire restant limité dans certaines zones³, peu d'informations concernant les mouvements de population et leurs besoins primaires étaient alors disponibles. Pour combler ce manque, et en collaboration avec les systèmes de coordination en place, une évaluation a été menée du 23 octobre au 19 novembre 2017 dans les deux départements de Foulï et de Kaya, dans la région du Lac. Au total, 967⁴ entretiens ont été menés auprès d'Informateurs Clés (IC), permettant de couvrir 415 villages et 58 sites de déplacés différents⁵. Les résultats de l'enquête sont issus des estimations des IC interrogés. Ils sont donc indicatifs et non représentatifs de la situation des villages et sites évalués.

Cette évaluation avait pour objectif de fournir une vision globale des besoins primaires des populations déplacées et hôtes dans la région du Lac (départements de Foulï et de Kaya), afin de permettre une meilleure planification des interventions humanitaires. De manière plus spécifique, l'évaluation visait à répondre aux questions de recherche (QR) suivantes :

QR 1 : Quelles sont les grandes tendances de déplacement des populations dans les départements de Foulï et de Kaya ?

Dans un contexte qui reste volatile, le sentiment d'insécurité continue d'entraîner des mouvements de populations. L'insécurité reste le principal facteur de déplacement mentionné par les IC (dans 85% des villages enquêtés)

- Les déplacements se font essentiellement au sein de la même sous-préfecture, même si des mouvements transfrontaliers existent (en provenance du Niger et du Nigeria)
- Dans une majorité de villages d'origine enquêtés, les groupes de population quittant les villages sont principalement des familles entières, ainsi que des femmes seules avec leurs enfants, selon les IC.
- Une large proportion des villages enquêtés (66%), accueille directement les déplacés en leur sein.

Au-delà de la recherche de la sécurité, les dynamiques de mouvement doivent être lues sous le prisme de l'insécurité alimentaire et de la recherche des moyens de subsistance.

- Après l'insécurité, la perte des moyens de subsistance (dans 52% des villages enquêtés) et les problèmes d'accès à la nourriture (44%) sont les deux principaux facteurs de déplacement cités par les IC.

¹ Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), Situation Humanitaire, Bassin du lac Tchad, Novembre 2017.

² OIM, Chiffres validés du *Displacement Tracking Matrix* (DTM), Décembre 2017.

³ L'accès reste difficile notamment dans les localités à l'ouest de l'axe Daboua - Kaiga Kindjiria - Tchoukoutalia - Ngouboua, et au sud de Bagassola jusqu'à Kangelom, en allant vers les zones frontalières.

⁴ Sur les 967, 929 ont été retenus pour l'analyse, voir la partie Méthodologie du présent rapport.

⁵ On entend par site un lieu de déplacement à l'écart des villages. Les villages sont des lieux qui accueillent - ou non - des populations déplacées.

- Cela entraîne des déplacements secondaires et explique, en partie, la concentration des déplacés dans les grands sites où l'aide est davantage disponible.
- Cela provoque également des mouvements pendulaires/saisonniers qui viennent nuancer les dynamiques de retour par ailleurs observées dans les zones insulaires.

Les mesures de restriction de circulation des biens et des personnes continuent de fragiliser l'accès aux moyens de subsistance de populations traditionnellement très mobiles et dépendantes du commerce transfrontalier.

- Les restrictions de mouvement n'ont pas été indiquées comme étant une cause majeure de déplacement des populations ; en revanche, elles viennent fragiliser les conditions de vie des populations, déplacées ou non.
- Elles ont un fort impact sur les dynamiques économiques (transport sur les voies maritimes ; couloirs de transhumance etc.) et l'accès à certains services de base (accès aux marchés, centres de santé etc.).
- Le défi reste grand pour que ces mesures puissent à la fois répondre à l'impératif de sécurité et à celui de la mobilité comme en ont besoin les populations.

La tendance à la concentration des déplacés dans les principaux sites des sous-préfectures de Liwa, Daboua (département de Foulfi), Bagassola et Ngouboua (département de Kaya) comporte des risques de dépendance accrue à l'aide humanitaire et de clivage communautaire.

- Les déplacés vivant dans les sites ont de grandes difficultés d'accès à la terre pour l'agriculture de subsistance et dépendent largement des distributions alimentaires. Dans 35% des sites évalués en effet, les IC déplacés déclarent que la population n'a aucun accès à la terre ; dans 62% des sites, les déplacés dépendent des distributions alimentaires comme principale source de nourriture.
- Plus les sites grossissent et plus la pression sur les terres cultivables et les ressources est grande. Le risque de clivage entre les déplacés et une population hôte, elle-même vulnérable, doit être pris en compte.
- La concentration de populations venues de villages différents au sein de ces mêmes sites de déplacés peut conduire à des tensions communautaires entre les déplacés eux-mêmes, ceux-ci tendant d'abord à se regrouper par communauté.

QR 2 : Quels sont les besoins primaires des populations hôtes et déplacées ?

L'accès aux services de base reste un défi majeur pour l'ensemble de la population, déplacée ou non.

- L'accès à l'eau est très limité tandis que sa qualité est signalée comme problématique dans plus de la moitié des villages. Les conditions dans les sites de déplacés ont été rapportées comme étant légèrement plus favorables.
- L'accès aux services de santé reste également problématique. Dans seulement 8% des villages enquêtés, les IC ont indiqué qu'il n'y a pas de problème d'accès aux soins. Cette proportion monte à 23% dans les sites de déplacés.
- Moins de 30% des villages enquêtés comptent une école primaire active et en état de fonctionner. Le taux de scolarisation des enfants est très bas dans les villages enquêtés selon les IC. Là encore, la situation semble légèrement plus favorable dans les sites de déplacés.

Au-delà de la réponse d'urgence apportée aux personnes déplacées, il est important d'améliorer la résilience des populations dans leur ensemble, favorisant une meilleure complémentarité entre assistance humanitaire et aide au développement.

- La nécessaire assistance apportée aux populations déplacées ne devrait pas faire oublier le contexte dans lequel elle s'inscrit. La très forte pression démographique, les crises nutritionnelles et alimentaires récurrentes, l'accès restreint aux services de base et les impacts des changements climatiques affectent les communautés dans leur ensemble.

- Les mécanismes de réponses rapides déployés par les acteurs humanitaires pour faire face aux déplacements de populations doivent se faire de concert avec les acteurs de développement pour améliorer la résilience des populations.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	2
TABLE DES MATIÈRES	5
Liste des Acronymes.....	6
Classifications Géographiques	6
Liste des Cartes, Figures et Tableaux.....	6
Figures	6
Cartes	7
Tableaux.....	7
INTRODUCTION	8
MÉTHODOLOGIE	10
Objectifs de l'Evaluation	10
Population cible et zone d'intérêt.....	10
Informateurs Clés	11
Analyse des données	13
Limites	13
RÉSULTATS CLÉS	14
Chapitre 1: Dynamiques de déplacement.....	14
Facteurs de déplacement et profil des personnes déplacées.....	14
Trajectoires des déplacements	16
Chapitre 2: Circulation des biens et des personnes	19
Chapitre 3: Abris et accès à la terre	21
Abris	21
Accès à la terre.....	21
Chapitre 4 : Sécurité alimentaire et source de revenu	23
Sources de nourriture.....	23
Moyens de subsistance	24
Chapitre 5 : Accès aux services de base.....	26
Eau et assainissement.....	26
Santé et accès aux structures de santé	28
Education et accès aux structures scolaires.....	30
Chapitre 6 : Protection et cohésion sociale	32
CONCLUSION	34
ANNEXES.....	36
Annexe 1 : Fiches d'informations	36
Annexe 2 : Présentation	36

Liste des Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenu
BNA	Bien Non Alimentaire
CCCM	Camp Coordination and Camp Management
CNARR	Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés
DTM	Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)
EHA	Eau Hygiène et Assainissement
HCR	Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
IC	Informateurs Clés
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires)
ODK	Open Data Kit
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDI	Personne Déplacée Interne
QR	Question de Recherche
VBG	Violence Basée sur le Genre

Classifications Géographiques

Région	Unité géographique la plus élevée après le niveau national
Département	Unité administrative sous la région
Sous-préfecture	Unité administrative sous le département
Canton	Plus petite unité administrative au-dessus du village et garant du droit coutumier

Liste des Cartes, Figures et Tableaux

Figures

Figure 1 : Incidents sécuritaires contre des civils dans la région du lac Tchad	14
Figure 2 : Principaux facteurs ayant poussé les populations à quitter leur village d'origine, par village enquêté selon les IC.....	15
Figure 3 : Groupes de population ayant majoritairement quitté leur village d'origine, par village enquêté selon les IC.....	15
Figure 4 : Type de lieu de regroupement des personnes déplacées, par village enquêté selon les IC.....	16
Figure 5 : Principales raisons qui pourraient pousser les personnes à se déplacer, par village d'origine et site de déplacés selon les IC	18
Figure 6 : Principaux services de base dont l'accès a été limité par les restrictions de mouvement, par village enquêté selon les IC.....	19
Figure 7 : Principales causes expliquant la diminution de la libre circulation des biens durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC	20
Figure 8 : Principales sources de nourriture selon les IC, par type de lieu enquêté	23
Figure 9 : Part estimée de la population ayant bénéficié d'une distribution alimentaire dans les deux mois précédant l'enquête, par statut et type de lieu enquêté selon les IC	24
Figure 10 : Principales sources de revenu de la population selon les IC, par type de lieu enquêté	24
Figure 11 : Principales sources d'eau selon les IC, par type de lieu enquêté	26
Figure 12 : Perception de la qualité d'eau de boisson selon les IC, par village enquêté	27
Figure 13 : Principal type de latrine utilisé selon les IC, par types de lieu enquêté	27
Figure 14 : Problèmes de santé les plus fréquents rencontrés dans les villages durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC	28
Figure 15 : Services de santé fonctionnels disponibles durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC par village enquêté	29
Figure 16 : Principales difficultés pour accéder aux services de santé selon les IC, par type de lieu enquêté	29
Figure 17 : Types de services d'éducation disponibles et fonctionnels dans les villages, selon les IC	30

Figure 18 : Part estimée d'enfants en âge de scolarisation primaire allant à l'école durant les deux mois précédant l'enquête selon les IC, par type de lieu enquêté	31
Figure 19 : Evolution des incidents de protection et des cas de VBG rapportés de janvier à août 2017	32
Figure 20 : Relation entre populations hôtes et déplacées durant les deux mois précédant l'enquête selon les IC, par type de population et de lieu enquêté.....	33

Cartes

Carte 1 : Carte de référence, région du Lac, Tchad	10
Carte 2 : Nombre d'informateurs clés enquêtés par sous-préfecture	12
Carte 3 : Sous-préfecture de destination des déplacés, par sous-préfecture d'origine selon les IC.....	17
Carte 4 : Pourcentage d'enfants scolarisés au niveau primaire selon les IC, par sous-préfecture.....	31

Tableaux

Tableau 1 : Nombre de villages et de sites évalués par sous-préfecture	12
Tableau 2 : Principal type d'abris utilisé par la population selon les IC, par lieu enquêté.....	21
Tableau 3 : Principal type d'accès à la terre agricole selon les IC, par statut et type de lieu enquêté	22

INTRODUCTION

Si le niveau de violence a diminué depuis le triple attentat survenu à Bagassola en octobre 2015 et celui de Kelfoua en décembre de la même année⁶, l'insécurité provoquée par les différentes factions du groupe armé Nigerian Boko-Haram perdure dans la région du bassin du Lac Tchad (Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria)⁷. Les mesures prises par les autorités tchadiennes pour sécuriser la région peinent à endiguer le sentiment d'insécurité qui pousse, aujourd'hui encore, des milliers d'individus sur les routes. On note même une augmentation du nombre de personnes en situation de déplacement (personne déplacée interne -PDI-, réfugiés, retournés) dans la partie tchadienne de la région du Lac: ils étaient quelques 120 000 individus en octobre 2016, ils sont 157 734 un an plus tard.⁸

Plus précisément, une triple dynamique semble se dessiner au lancement de l'enquête :

1. Globalement, une stabilisation des principaux sites de déplacés, notamment dans la sous-préfecture de Bagassola et la partie sud du lac.
2. Des nouvelles arrivées, principalement des retournés du Niger (4 636 individus⁹) qui ont regagné le Tchad suite au redéploiement des troupes de Deby.¹⁰ Ils résideraient aujourd'hui majoritairement dans les départements de Foulï et de Kaya.¹¹
3. Des mouvements de retour vers les lieux d'origine (51 000¹²), sans doute encouragés par la relative accalmie sécuritaire dans la cuvette sud du Lac et le début de la récolte, en octobre.

Les sanctions économiques mises en place par le gouvernement pour tarir les sources de financement de Boko-Haram ont par ailleurs transformées les frontières en « zones tampons évacuées de leurs habitants¹³ », et pèsent lourdement sur l'économie d'une population traditionnellement très mobile et dépendante du commerce transfrontalier.¹⁴

Les conséquences de ces mesures sécuritaires et les mouvements de population viennent ainsi exacerber les tensions pour l'accès à des ressources déjà fragiles. En effet, il ne faudrait pas réduire l'urgence actuelle aux seules conséquences du conflit armé. Dans la région du Lac Tchad, l'urgence dure déjà depuis des décennies : pressions démographique parmi les plus fortes de la région sahélienne¹⁵; crises nutritionnelles et alimentaires récurrentes¹⁶ ; accès restreint aux services de bases¹⁷ et impacts des changements climatiques¹⁸ sont quelques-uns des éléments qui font de cette crise une crise multifactorielle complexe, à la croisée des enjeux humanitaires et de développement.

Une grande partie des localités de la région du Lac restent difficilement accessible aux acteurs humanitaires en raison de l'insécurité et des contraintes logistiques. Aussi, un réel besoin d'informations subsiste, notamment en

⁶Tchad : triple attentat suicide sur une île du lac Tchad, RFI, 05 Décembre 2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20151205-tchad-triple-attentat-suicide-une-ile-koufoua-lac-tchad-fait-une-trentaine-morts-m>

⁷ Selon le bulletin d'information pour la période du 29.09.2017 au 05.10.2017 de l'UNDSS, les attaques de prédateurs restent une constante « tant sur la terre ferme que sur les îles du bassin du lac Tchad. »

⁸ Organisation internationale pour les migrations (IOM), Chiffres validés du *Displacement Tracking Matrix* (DTM), Décembre 2017.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Quelques centaines de soldats tchadiens ont quitté le Niger pour se redéployer dans le Nord du Tchad notamment. Agence France Presse (AFP), Sahel: redéploiement de troupes tchadiennes, Octobre 2017.

¹¹ Arrivée de plusieurs milliers de personnes sur le nouveau site de Dar-El-Kheir à 14km de Bagassola. (Les enregistrements finalisés en août 2017 du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et de la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) confirment l'arrivée de 4 634 personnes) et le nouveau site de Dar-Al-Amin. Dans les deux cas, il s'agit de communautés nomades originaires du centre du Tchad (région du Batha sur le site de Dar-El-Kheir et région du Kanem sur Dar-Al-Amin, parties du Tchad il y a plusieurs décennies.

¹² Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), Chiffres issus du Groupe de Crise Mouvement de Population, Septembre 2017.

¹³ Marc Antoine Pérouse de Montclos, « Une vision tronquée de la crise humanitaire autour du lac Tchad », Global Fellow, Peace Research Institute, Oslo, 2017.

¹⁴ International Crisis Group, Boko-Haram au Tchad, au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport n°246, Mars 2017.

¹⁵ Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Dynamique démographique et la crise dans les pays autour du Lac Tchad, 2017

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ De 25 000 km² en 1963, la superficie du Lac est tombée aujourd'hui sous la barre des 3 000 km² selon la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT), Histoire du Bassin du Lac Tchad, <http://www.cblt.org>

dehors des sites de déplacés et des principaux chefs-lieux de la région. Afin de combler ce manque, REACH a lancé en octobre 2017 une évaluation multisectorielle dans la région du Lac, proposant une approche holistique visant à évaluer aussi bien les besoins des populations déplacées que ceux des populations hôtes. Cette nouvelle recherche s'inscrit dans la continuité des évaluations multisectorielles conduites par REACH depuis janvier 2016¹⁹.

Après une explication détaillée de la méthodologie utilisée, ce rapport présente les résultats clés de cette évaluation, articulés autour de six chapitres :

- Dynamiques de déplacement
- Circulation des biens et des personnes
- Abris et accès à la terre
- Sécurité alimentaire et source de revenu
- Accès aux services de base
- Protection et cohésion sociale

¹⁹ REACH, Evaluations multisectorielles dans la région du Lac Tchad, Rapports de mars 2016 (<http://bit.ly/1XQjI2L>), Juin 2016 (<http://bit.ly/2b5UoBt>) et Octobre 2016 (<http://bit.ly/2lz88tB>).

METHODOLOGIE

Objectifs de l'Evaluation

L'objectif général de cette évaluation multisectorielle est de fournir une vision globale des besoins primaires des populations déplacées et hôtes dans la région du Lac (départements de Fouli et de Kaya), afin de permettre une meilleure planification des interventions humanitaires.

Plus spécifiquement, l'évaluation s'est attachée à :

- Identifier les principales dynamiques de mouvement de population dans les départements de Fouli et de Kaya.
- Identifier les besoins primaires des populations hôtes et déplacées.
- Actualiser et constituer un réseau d'informateurs clés (IC) qui sera étendu pour les futures enquêtes REACH.

En accord avec l'objectif de la recherche, la collecte et l'analyse des données ont visé à répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quelles sont les grandes tendances de déplacement des populations dans les départements de Fouli et de Kaya ?
- Quels sont les besoins primaires des populations (sécurité alimentaire, moyens de subsistance, accès aux services de santé, eau et assainissement, protection) ?

Population cible et zone d'intérêt

Carte 1 : Carte de référence, région du Lac, Tchad



A la suite de l'analyse des besoins de la communauté humanitaire en terme d'information dans la région du Lac²⁰, et dans une logique de complémentarité avec les initiatives existantes, notamment la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix* - DTM), le choix a été fait de centrer la recherche sur les deux départements de Foulï et de Kaya. En effet, le département de Kaya est celui qui a accueilli le plus grand nombre de nouveaux déplacés et de retournés depuis janvier 2017. Dans la sous-préfecture de Ngouboua par exemple, environ 4 140 nouveaux ménages (18 899 individus) seraient arrivés au cours de l'année 2017²¹, probablement en grande partie des retournés du Niger, représentant ainsi la plus grande vague de déplacements depuis janvier. Le département de Foulï serait, quant à lui, le second le plus affecté par ces nouveaux mouvements de population.²² La collecte des données s'est donc déroulée dans les sous-préfectures de Daboua, Kaiga-Kindjiria, Liwa (département de Foulï) et dans les sous-préfectures de Bagassola et Ngouboua (département de Kaya).

Ces dynamiques de déplacement s'inscrivant dans un contexte global de grande vulnérabilité, il est apparu essentiel de s'intéresser aux besoins de toutes les populations présentes dans les deux départements, indifféremment de leur statut. Aussi, la population ciblée par l'enquête est constituée à la fois des personnes déplacées et de la communauté hôte.

Informateurs Clés

La collecte de données s'est déroulée du 23 octobre au 19 novembre 2017²³ et s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire abordant plusieurs thématiques (déplacement, circulation des personnes et des biens, abris, santé, Eau Hygiène et Assainissement – EHA, sécurité alimentaire & moyens de subsistance, éducation, protection). Le questionnaire a été soumis à des IC²⁴, sélectionnés pour leur connaissance vis-à-vis de la situation dans leur village et/ou site de déplacés. Pour chaque thématique, il était demandé à l'IC s'il disposait d'informations spécifiques sur le sujet. Cela explique pourquoi, dans la suite du rapport, le nombre total d'IC varie selon les thématiques abordées.

La méthodologie choisie visait à consulter des IC ayant une vue d'ensemble des besoins de leur communauté afin de réunir des informations sur leur village (et, pour ceux qui sont déplacés, à la fois sur leur village d'origine et sur leur site de déplacement). L'objectif était d'assurer une couverture maximale des différents villages et sites présents dans chacune des sous-préfectures évaluées.

Au total, les informations ont été collectées à travers un réseau de 967 IC. Un total de 929 entretiens a été retenu pour l'analyse, les autres ayant été exclus si les critères suivants n'étaient pas remplis :

- Le questionnaire doit être terminé ;
- La durée de l'enquête doit être supérieure à 10 minutes ;
- L'IC possède des informations à jour en provenance de son village (il doit s'y être rendu ou avoir eu des contacts avec ses habitants durant les deux mois précédant l'enquête).

²⁰ Participation aux réunions de coordination à N'Djamena et à Bagassola, entretiens et partage d'informations avec les acteurs clés impliqués dans la réponse.

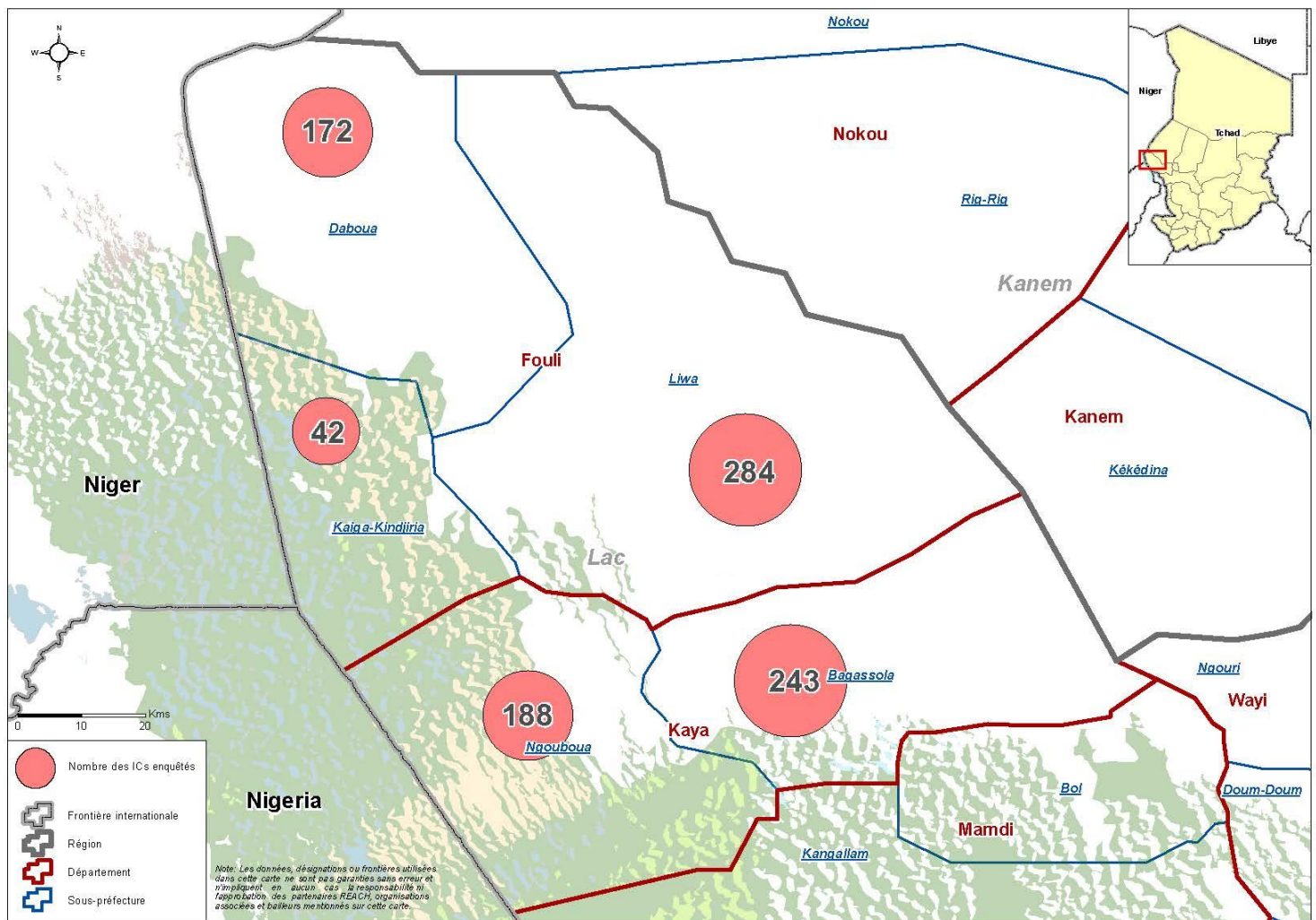
²¹ OCHA, Chiffres issus du Groupe de Crise Mouvement de Population, Septembre 2017.

²² *Ibid.*

²³ A la suite du travail de terrain, des entretiens complémentaires ont été menés en décembre à Bagassola auprès d'organisations non-gouvernementales (ONG) et agences onusiennes.

²⁴ Un IC est une personne disposant de connaissances étendues sur sa communauté, en particulier concernant la thématique de l'évaluation, et sur laquelle il peut fournir des informations précises. Les IC retenus pour l'enquête devaient donc disposer d'informations fiables sur leur communauté et être en contact régulier avec elle (vivre ou avoir été présents dans la localité évaluée au maximum dans les deux mois précédant l'entretien).

Carte 2 : Nombre d'informateurs clés enquêtés par sous-préfecture



Ainsi, d'un point de vue géographique, la collecte de données a permis de couvrir au total 415 villages d'origine différents et 58 sites de déplacés différents (dont respectivement 397 et 51 dans les départements de Fouli et de Kaya²⁵). L'unité de mesure utilisée dans le rapport concerne donc les lieux évalués (sites de déplacés et/ou villages), et non le ménage ou les individus. Par conséquent, les indicateurs et pourcentages exprimés dans ce rapport représentent des proportions de villages ou de sites.

Tableau 1 : Nombre de villages et de sites évalués par sous-préfecture

Sous-préfecture	Nombre de villages	Nombre de sites
Daboua	74	15
Kaiga Kindjiria	17	2
Liwa	127	13
Bagassola	83	13
Ngouboua	96	8
Autres (Bol/Kangallam)	18	7
Total	415	58

²⁵ Les informations collectées pour les villages situés dans les sous-préfectures de Bol et Kangallam sont disponibles dans la base de données de l'enquête, mais non prises en compte dans les fiches d'informations produites uniquement pour les départements de Fouli et de Kaya.

Analyse des données

Lors de la phase de collecte des données, un débriefing de chaque enquêteur était effectué par le chef d'équipe de terrain à la fin de chacune des journées. Les données récoltées sur le terrain étaient transmises quotidiennement au bureau de REACH à N'Djamena. Les bases de données ont ensuite été nettoyées et vérifiées pour être finalement analysées (croisées avec les données secondaires disponibles). Elles ont servi de base à la production cartographique (via le logiciel ArcGis).

Pour chaque thématique analysée, les réponses fournies par un IC ont été retenues par village et site enquêté afin de pouvoir agréger et comparer les données à l'échelle des deux sous-préfectures, c'est-à-dire que les réponses d'un seul IC ont été retenues pour chaque village et site, sauf dans le Chapitre 1 (Dynamiques de Déplacement), où les 929 entretiens ont été pris en compte. La triangulation pour les villages a été effectuée selon les principaux critères suivants : statut de l'IC (chef de village préféré car il dispose, à priori, d'une connaissance élargie des besoins de sa communauté) ; nombre de thématiques du questionnaire auquel l'IC a répondu ; durée de l'enquête. La triangulation pour les sites de déplacés a été réalisée sur la base des mêmes critères. Les sites répertoriés par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ont d'abord été retenus pour l'analyse.²⁶

Limites

En raison des caractéristiques de l'évaluation, et notamment de la méthodologie qualitative utilisée, les limites suivantes doivent être prises en considération lors de la lecture des résultats :

- La nature qualitative de la méthodologie, et notamment le fait que les résultats soient basés sur les estimations des IC interrogés, signifie que les résultats sont indicatifs, et non représentatifs de la situation dans les villages et les sites évalués.
- L'échantillonnage ne couvre pas la totalité des villages et des sites de déplacés des deux départements et n'est pas aléatoire. Les résultats fournissent des informations utiles quant aux principaux besoins des populations et des dynamiques de déplacements, mais il n'est pas possible de les généraliser à l'ensemble de la population de la région.
- Les femmes et autres groupes démographiques (jeunes, personnes âgées etc.) sont sous représentés parmi les IC. Leurs besoins spécifiques peuvent être moins reflétés dans les résultats.
- Les données collectées reposant sur les réponses des IC, l'existence d'un potentiel biais dans les réponses, notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance, ne peut être écartée.

²⁶ Suite à l'enquête, un travail entre REACH et l'OIM a débuté pour analyser les sites/localités de déplacement mis à jour par l'évaluation.

RESULTATS CLES

Cette partie présente les résultats clés de l'évaluation multisectorielle dans la région du lac Tchad, articulée autour de six chapitres :

- Dynamiques de déplacement
- Circulation des biens et des personnes
- Abris et accès à la terre
- Sécurité alimentaire et source de revenu
- Accès aux services de base
- Protection et cohésion sociale

Le nombre d'IC ayant répondu aux questions relatives à la thématique évaluée est précisé à chaque fois.

Chapitre 1: Dynamiques de déplacement

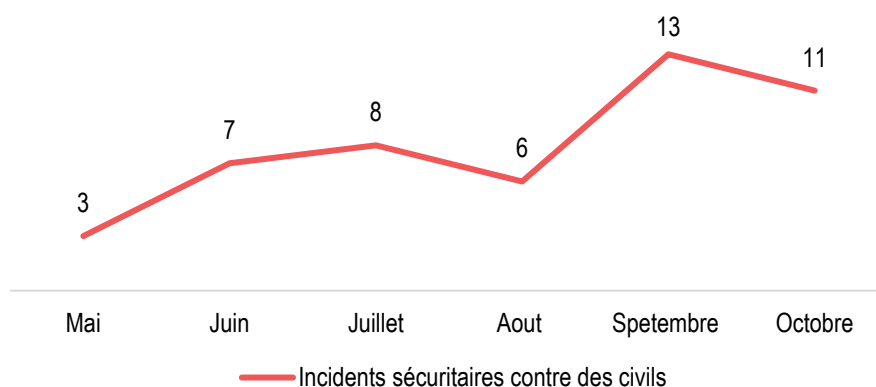
[Les IC de 305 villages sur 415 avaient des informations sur les déplacements dans leur village.]

Facteurs de déplacement et profil des personnes déplacées

Dès le début de l'année 2015 et les premières attaques perpétrées par le groupe armé Boko Haram en territoire tchadien²⁷, d'importants déplacements de population ont commencé dans la région du lac. Les habitants des zones insulaires et frontalières du Niger et du Nigeria ont d'abord fui l'insécurité, avant d'être pour certains autres contraints d'évacuer leur îles d'origine à cause des premières opérations militaires lancées dans la région. Celles-ci, combinées aux mesures d'état d'urgence²⁸, ont à leur tour entraîné de grandes vagues de déplacement des îles vers la terre, faisant éclore les premiers sites de déplacés le long de l'axe Bol-Bagassola-Liwa-Daboua.

Aujourd'hui, bien que les mesures d'état d'urgence soient moins strictes (voir Chapitre 2) et que les attaques de grande ampleur aient diminué, la situation reste volatile et les incidents sécuritaires nombreux (Figure 1). Ceux-ci ont même augmenté durant les mois précédant l'enquête, affectant principalement la cuvette nord du lac autour de l'axe Kaiga-Kindjiria-Boma-Tchoukoutalia-Ngouboua (principalement des razzias et des attaques contre des postes militaires).²⁹

Figure 1 : Incidents sécuritaires contre des civils dans la région du lac Tchad³⁰



²⁷ La première attaque a eu lieu en Février 2015 à Ngouboua sur la rive du lac Tchad, BBC Afrique, 13 Février 2015, http://www.bbc.com/afrique/region/2015/02/150213_bokoharam_chad_afrique

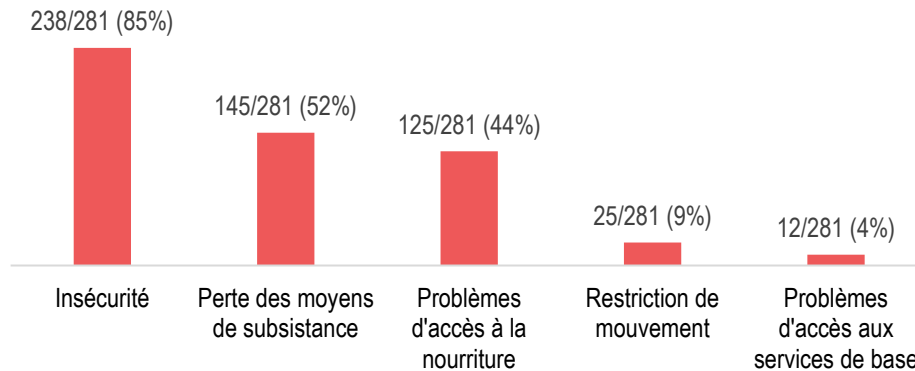
²⁸ Les autorités tchadiennes ont déclaré l'état d'urgence dans la région du Lac le 9 novembre 2015. La frontière avec le Nigeria a été fermée et la navigation sur le lac Tchad interdite. Un couvre-feu était alors établi et certains villages situés sur les îles du lac ont été évacués de leur population civile. Jeune Afrique, 9 novembre 2015, <http://www.jeuneafrique.com/278088/politique/tchad-gouvernement-proclame-letat-durgence-region-lac/>

²⁹ OCHA, Note d'analyse CMCoord sur la région du lac, Juillet 2017.

³⁰ OCHA, Tchad, Impact de la crise Nigérienne dans la région du Lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

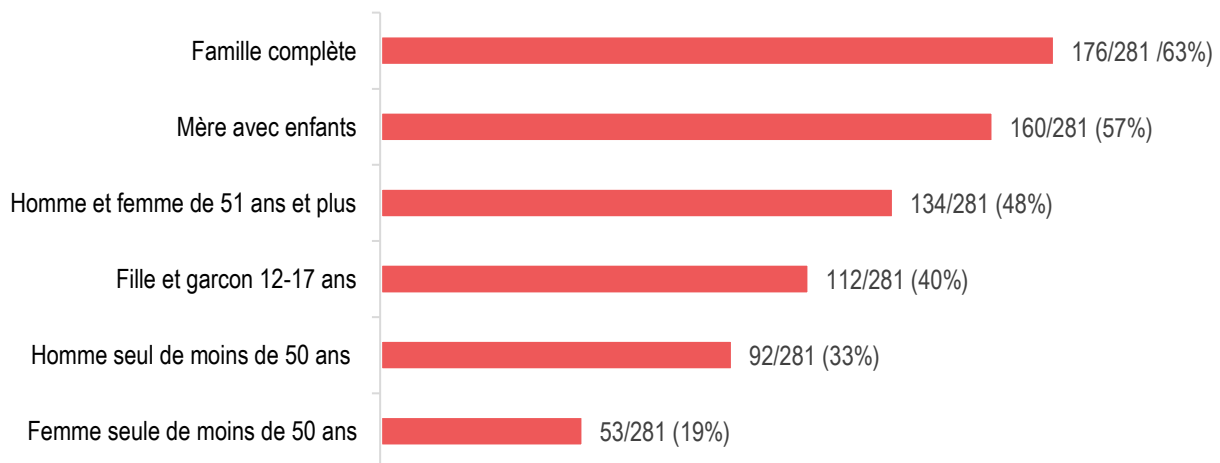
Les attaques perpétrées contre les civils nourrissent le sentiment d'insécurité et sont à l'origine de nouveaux mouvements de population. L'OIM estime ainsi que 157 734 individus seraient concernés par ces mouvements dans la région du Lac en décembre 2017³¹, soit près de 38 000 de plus par rapport au mois d'octobre 2016. Les résultats de l'évaluation viennent souligner l'importance des déplacements aujourd'hui encore, puisque dans 92% des villages enquêtés (281/305), les IC ont mentionné des départs de population.

Figure 2 : Principaux facteurs ayant poussé les populations à quitter leur village d'origine, par village enquêté selon les IC



L'enquête souligne que l'insécurité reste la principale raison rapportée expliquant le déplacement des populations (dans 85% des villages enquêtés), avant la perte des moyens de subsistance (52%) et les problèmes d'accès à la nourriture (44%) (Figure 2). Les évaluations de mars, juin et octobre 2016 conduites par REACH dans la région montraient déjà cette tendance. Dans 63% des villages enquêtés, les groupes de population ayant majoritairement quitté leur village d'origine sont des familles complètes, selon les IC (Figure 3).

Figure 3 : Groupes de population ayant majoritairement quitté leur village d'origine, par village enquêté selon les IC



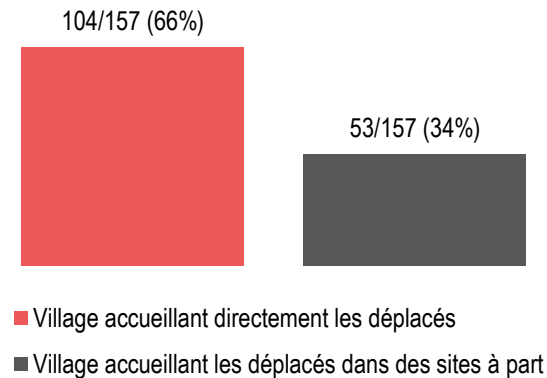
Des déplacés sont présents dans 51% des villages enquêtés pour lesquels des informations sur les déplacements ont pu être collectés, selon les IC (157/305). La majorité de ces villages (66%) accueille directement les populations déplacées en leur sein, tandis que dans 34% des cas, les déplacés résident dans des sites à l'écart des villages. Le travail de collecte de données conduit par les équipes REACH a par ailleurs mis en lumière la porosité des frontières entre les différentes entités de déplacement. En effet, la différence n'est pas toujours claire entre un site de déplacés et un village hôte qui accueille des déplacés³², parfois à quelques mètres des habitations des

³¹ OIM, chiffres validés du DTM, Décembre 2017.

³² Les résultats exprimés reflètent donc la perception des IC sur les lieux dans lesquels sont regroupées les personnes déplacées, et peuvent donc varier de la classification opérée par les acteurs humanitaires.

villageois. La frontière est donc floue et fait peser le risque de surreprésenter le nombre de déplacés vivant dans les sites, et d'orienter ainsi l'aide majoritairement vers les sites de déplacés au détriment des villages hôtes.

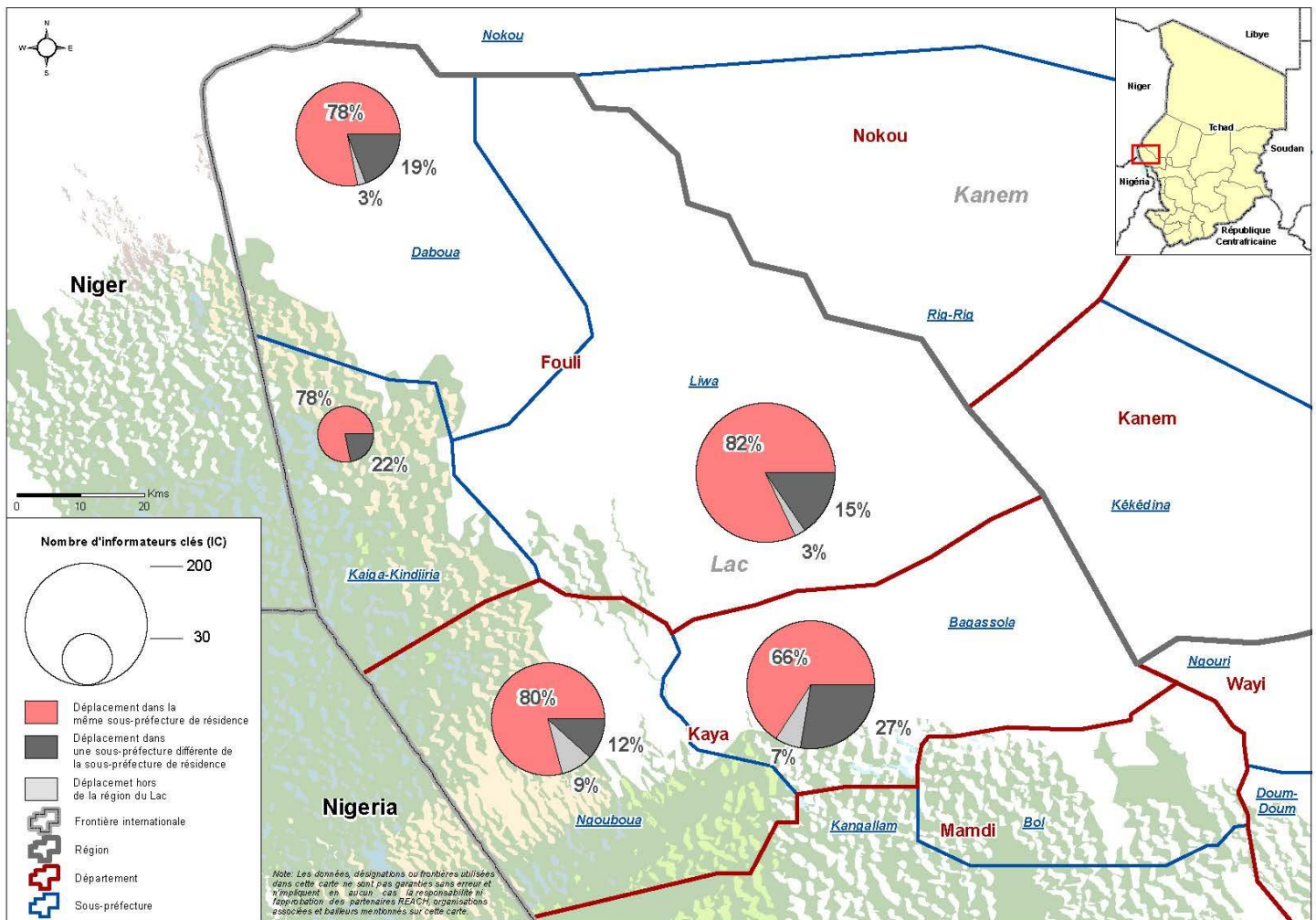
Figure 4 : Type de lieu de regroupement des personnes déplacées, par village enquêté selon les IC



Trajectoires des déplacements

Les données collectées révèlent que les déplacements de population se font principalement au sein de la même sous-préfecture, même si des mouvements transfrontaliers existent en provenance du Niger et du Nigeria (à destination de la sous-préfecture de Ngouboua notamment, quartier « Jérusalem »). Concernant la sous-préfecture de Liwa par exemple, 82% des IC rapportent que les personnes originaires de cette sous-préfecture qui se sont déplacées l'ont fait en son sein. (Carte 4). Cette tendance de « mouvements de proximité » avait déjà été soulignée lors de la dernière enquête conduite par REACH en octobre 2016. D'une manière générale, on constate que les déplacés tendent à s'installer dans les localités où leur groupe communautaire est majoritaire.

Carte 3 : Sous-préfecture de destination des déplacés, par sous-préfecture d'origine selon les IC



Plus largement, la présence de sites de déplacés désertés a été observée lors de la collecte des données, notamment dans les zones de Ngouboua et de Tchoukoutalia, mettant ainsi en lumière trois tendances importantes.

D'une part, la désertion de certains sites semble confirmer la dynamique de retour observée vers les localités d'origine des déplacés, dans la cuvette sud du lac. En effet, l'OIM estime à 51 000³³ le nombre de PDI revenues vivre dans les zones insulaires. Celles-ci restent cependant des zones d'intervention difficiles pour les acteurs humanitaires en raison des contraintes logistiques et sécuritaires. Une réponse partielle est en cours au sud de Bol, via le Fond Central d'Intervention d'Urgence (CERF), mais tous les besoins ne sont pas couverts.³⁴ L'accompagnement de ces mouvements de retour à travers la mise en œuvre d'interventions de moyen et/ou de long terme dans les zones insulaires apparaît comme un point important de la réponse, participant de la non-pérennisation des déplacés dans les sites et mitigeant ainsi les risques de dépendance accrue à l'aide humanitaire

D'autre part, l'observation de ces sites vides illustre aussi l'existence de mouvements pendulaires qui viennent, dans une certaine mesure, nuancer les dynamiques de retour. En effet, le calendrier agricole rythme les mouvements des populations, lesquelles, dès le mois de juillet, retournent en partie dans leurs zones d'origine pour y travailler la terre avant de revenir vendre leur récolte sur les marchés. Au moment de l'enquête, les équipes

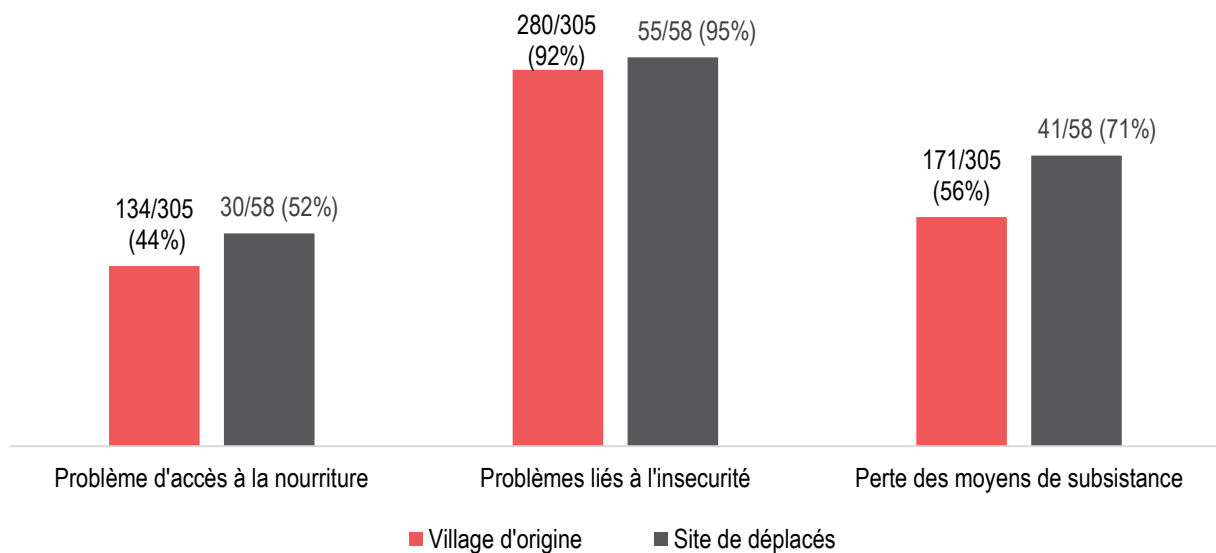
³³ OCHA, Tchad : impact de la crise Nigérienne dans la région du lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

³⁴ OCHA, Tchad : impact de la crise Nigérienne dans la région du Lac, Rapport de situation n°26, Août 2017.

REACH sur le terrain ont ainsi constaté qu'un nombre important de déplacés était en train de revenir dans les sites, transportant à dos de chameaux et d'ânes les récoltes qui allaient être vendues.

Enfin, la désertion des sites des environs de Tchoukoutalia s'inscrit également dans une troisième tendance, celle de la concentration des déplacés au sein de sites de plus grande envergure. En effet, des déplacements secondaires vers les principaux sites des sous-préfectures de Bagassola, Ngouboua, Liwa (et dans une moindre mesure, vers ceux de Daboua) ont été constatés par les enquêteurs REACH sur le terrain. Si, nous l'avons dit, les déplacés tendent d'abord à s'installer dans les localités où leur communauté est majoritaire, l'accès à l'aide humanitaire plus conséquent dans les grands sites est également un facteur d'attraction motivant de nouveaux déplacements. Les entretiens complémentaires conduits à l'issu du travail de terrain ne permettent pas à ce jour de qualifier précisément l'origine de ces mouvements (spontanés ou encouragés par les chefs communautaires). Quoiqu'il en soit, le risque de tensions communautaires ne doit pas être négligé si cette dynamique venait à se confirmer dans le futur.

Figure 5 : Principales raisons qui pourraient pousser les personnes à se déplacer, par village d'origine et site de déplacés selon les IC



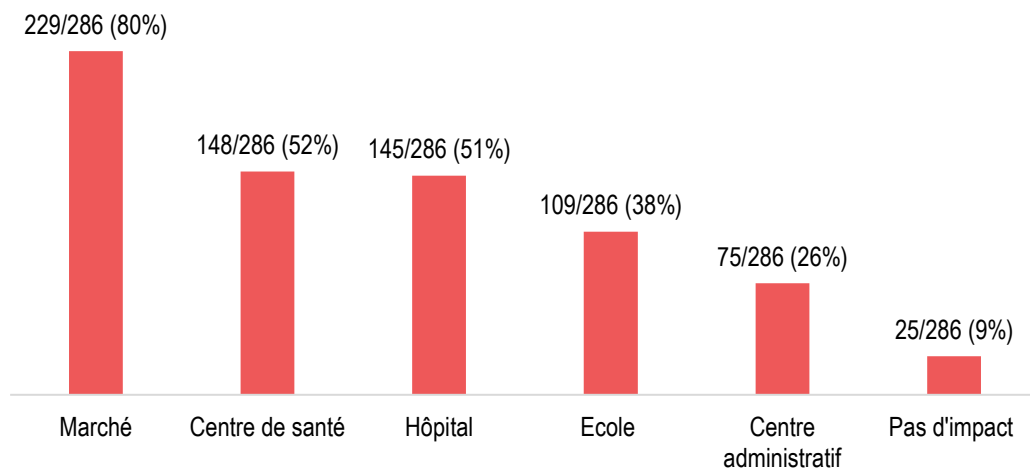
Les causes principales des déplacements qui ont eu lieu sont les mêmes qui pourraient conduire à de nouveaux déplacements. Ainsi, dans 92% et 95% des villages et sites enquêtés, les problèmes liés à la sécurité sont les premiers facteurs évoqués, avant la perte des moyens de subsistance et les problèmes d'accès à la nourriture.

Chapitre 2: Circulation des biens et des personnes

[Les IC de 361 villages sur 415 avaient des informations sur la circulation des biens et des personnes dans leur village.]

Les conséquences économiques du conflit lié à Boko Haram et les mesures sécuritaires prises en répression continuent d'affecter la libre circulation des biens et des personnes. Le commerce sur les îles et rives tchadiennes du lac avait été très lourdement touché par le décret de novembre 2015 instaurant l'état d'urgence³⁵. Aujourd'hui, s'il n'est plus officiellement en vigueur, les mouvements restent contraints et les couvre-feux maintenus selon les sous-préfectures (ce qui engendre par ailleurs, comme relevé lors de l'évaluation, une certaine confusion quant aux réglementations à respecter). Un arrêté municipal datant du 20 décembre 2017³⁶ a ainsi été signé par le maire de la ville de Bagassola limitant les horaires de circulation des véhicules. Plus largement, dans 79% des villages enquêtés (286/361), les IC soulignent que les habitants ont dû limiter leurs déplacements durant les deux mois qui ont précédé l'enquête.

Figure 6 : Principaux services de base dont l'accès a été limité par les restrictions de mouvement, par village enquêté selon les IC



Si les restrictions de mouvement ne sont pas citées par les IC comme cause majeure de déplacement, elles viennent en revanche fragiliser les conditions de vie des populations. Ainsi, selon les IC, dans 80% des villages affectés par les restrictions de mouvement, l'accès au marché a été réduit, ainsi qu'aux centres de santé et aux hôpitaux (52% et 51%).

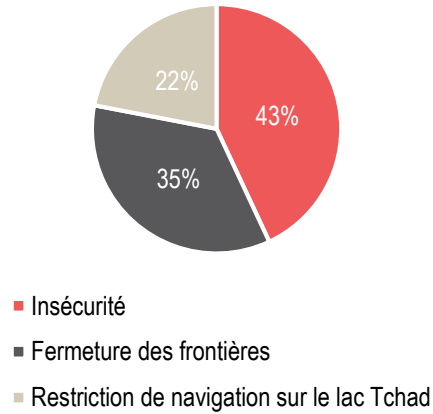
Les mesures sécuritaires ont également des répercussions sur la libre circulation des biens. Dans 93% des villages enquêtés (334/361), les IC ont rapporté que la libre circulation des biens a diminué depuis le début de la crise en 2015. Dans 87% d'entre eux (292/334), les IC ont également indiqué une diminution durant les deux mois qui ont précédé l'enquête. En voulant assécher les moyens d'approvisionnement de Boko Haram, les autorités tchadiennes ont dans le même temps exercé une pression supplémentaire sur les moyens de subsistance de populations traditionnellement très mobiles et dépendantes du commerce transfrontalier. L'instauration de « zones rouges » interdites à la circulation et la fermeture de la frontière avec le Nigeria ont notamment affaibli le système pastoral. Comme mis en avant par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), « les pâturages très prisés des îles sont devenus difficilement accessibles et les troupeaux de diverses communautés se trouvent concentrés

³⁵ La déclaration d'état d'urgence conférait alors le pouvoir au gouverneur de la région du Lac « d'interdire la circulation des personnes et des véhicules dans les lieux et les horaires fixés par le gouverneur, d'instituer des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé, d'ordonner des perquisitions de domiciles de jour comme de nuit sous l'autorité du procureur de la République, de récupérer des armes de tous calibres, etc. », in TchadInfos, 10 Novembre 2015.

³⁶ Arrêté Municipal n°0007 « portant réglementation encadrant les horaires à respecter pour les bars, vidéos club, cérémonies et la circulation des motocyclistes et véhicules dans la ville ».

dans des espaces menacés de surexploitation (...) Les convois doivent emprunter des routes de contournement interminables, où les animaux épuisés perdent une bonne part de leur valeur marchande ».³⁷

Figure 7 : Principales causes expliquant la diminution de la libre circulation des biens durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC



Dans 43% des villages enquêtés, l'insécurité a été mentionnée comme principal facteur expliquant la diminution de la libre circulation des biens. Viennent ensuite la fermeture des frontières (35%) et les restrictions de navigation sur le lac (22%).

³⁷ Emmanuel Chauvin, "Insécurité, sociétés et élevage dans le bassin du lac Tchad", IRD, Juillet 2017. www.ird.fr.

Chapitre 3: Abris et accès à la terre

[Les IC de 405 villages sur 415 avaient des informations sur les abris et l'accès à la terre dans leur village. 156 villages sur ces 405 accueillent des personnes déplacées en leur sein. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur les abris et l'accès à la terre.]

Abris

D'une manière générale, l'évaluation révèle que les principaux types d'abris utilisés sont similaires, quels que soient le type de population et le lieu de résidence. Dans 69% des villages enquêtés, les IC rapportent que la population hôte vit majoritairement dans des habitats en paille, suivi par dans des cases et concessions (15% et 14%, respectivement). Dans la majorité des lieux enquêtés, les déplacés vivent également dans des habitats en paille, aussi bien dans les villages que dans les sites (dans 81% et 79% des villages et sites enquêtés). Les personnes déplacées semblent toutefois plus vulnérables, ayant un accès largement plus faible aux habitats de type concession, maison ou chambre, les habitats traditionnels en paille restant très rudimentaires.

Tableau 2 : Principal type d'abris utilisé par la population selon les IC, par lieu enquêté

Type d'abris	VILLAGE Population hôte	VILLAGE Déplacés	SITE Déplacés
Concessions, maison ou chambre	57/405 (14%)	2/156 (1%)	0/58 (0%)
Case	60/405 (15%)	18/156 (12%)	9/58 (16%)
Habitat en paille	280/405 (69%)	127/156 (81%)	46/58 (79%)
Tente traditionnelle	2/405 (1%)	4/156 (3%)	0/58 (0%)
A l'air libre	0/405 (0%)	2/156 (1%)	0/58 (0%)
Tente en plastique	5/405 (1%)	2/156 (1%)	3/58 (5%)
Autres	1/405 (0%)	1/156 (1%)	0/58 (0%)

Accès à la terre

La vulnérabilité des populations déplacées concernant l'accès à la terre est plus marquée que celle des populations hôtes. En effet, dans les villages enquêtés, l'accès à la terre est le plus souvent gratuit et non réglementé pour la population hôte (35%), alors qu'il est plus rare et généralement payant pour les populations déplacées (d'autant plus pour celles vivant dans les sites). Ainsi, dans les sous-préfectures de Daboua et Kaiga-Kindjiria, dans seulement 10% des villages enquêtés la population hôte doit payer un loyer pour accéder aux terres agricoles, contre 41% des villages pour les PDI y vivant. Quant aux sites de déplacés dans ces deux sous-préfectures, dans 59% des cas les IC déclarent que les PDI n'ont aucun accès à la terre.

Si ces chiffres reflètent une réalité « à priori prévisible », il n'en reste pas moins que dans un contexte de crise multidimensionnelle comme au lac Tchad, l'enjeu de la gouvernance des terres (et des ressources naturelles plus généralement) est majeur. En effet, compte tenu de l'augmentation du nombre de déplacés par rapport à 2016, et considérant la tendance grandissante à la concentration des déplacés dans les principaux sites des sous-préfectures de Bagassola, Liwa et Ngouboua, le risque d'intensification de la concurrence pour l'accès aux terres agricoles est présent et, potentiellement, porteur de nouveaux conflits. Dans la lignée des orientations stratégiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la région, il apparaît donc essentiel de porter une attention toute particulière à la compréhension et au suivi des systèmes fonciers (droits de propriété formels et informels, institutions et pratiques coutumières existantes, et relations entre les droits traditionnels et formels et les autorités)³⁸.

³⁸ FAO, Crise du bassin du lac Tchad, Stratégie d'intervention (2017-2019)

Tableau 3 : Principal type d'accès à la terre agricole selon les IC, par statut et type de lieu enquêté

Type d'accès à la terre agricole	VILLAGE Population hôte	VILLAGE Déplacés	SITE Déplacés
Gratuitement, l'accès n'est pas règlementé	139/405 (35%)	35/156 (22%)	10/58 (17%)
Loyer	118/405 (29%)	79/156 (51%)	17/58 (29%)
Gratuitement, la terre appartient et est redistribuée par la communauté	114/405 (28%)	20/156 (13%)	8/58 (14%)
Propriétaire	6/405 (1%)	4/156 (3%)	0/58 (0%)
Aucun accès à la terre	23/405 (6%)	16/156 (10%)	20/58 (35%)
Autre	5/405 (1%)	2/156 (1%)	3/58 (5%)

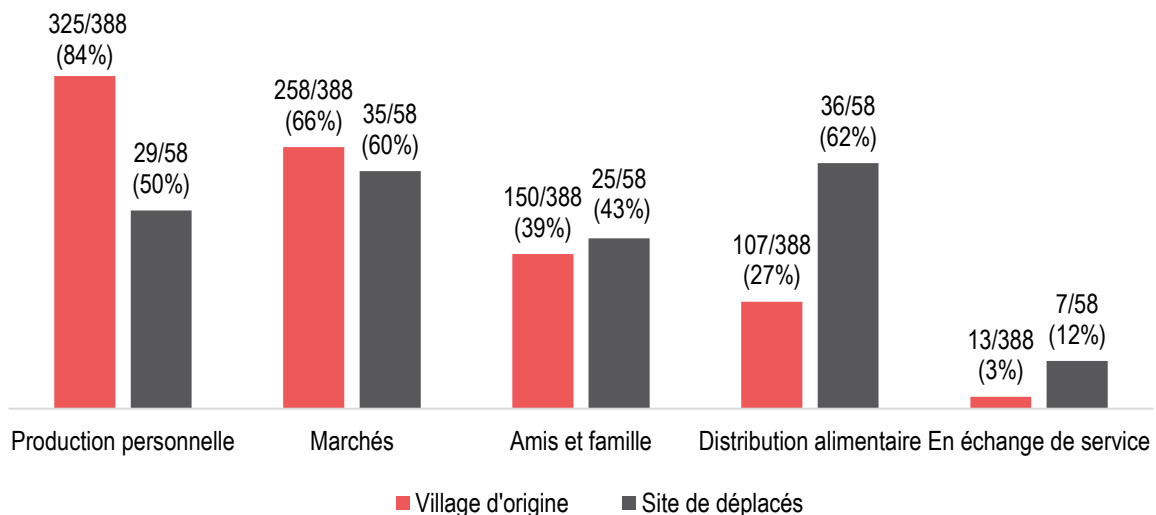
Chapitre 4 : Sécurité alimentaire et source de revenu

[Les IC de 388 villages sur 415 avaient des informations sur la sécurité alimentaire et les sources de revenu dans leur village. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur la sécurité alimentaire et les sources de revenu.]

Sources de nourriture

La sécurité alimentaire reste précaire dans la région, et la perte des moyens de subsistance le deuxième facteur de déplacement rapporté par les IC (juste avant les problèmes d'accès à la nourriture - voir Chapitre 1) La crise alimentaire et nutritionnelle est l'une des trois crises auxquelles le Tchad est confronté³⁹. Dans la région du Lac, l'enquête SMART 2017 souligne une détérioration de la situation nutritionnelle avec 18,1% de personnes en situation de malnutrition aiguë globale dont 3,4% de malnutrition aiguë sévère.⁴⁰ Lors de la période de soudure agricole (juin à août), 335 000 personnes étaient estimées en situation d'insécurité alimentaire, dont 123 000 en insécurité alimentaire sévère.⁴¹

Figure 8 : Principales sources de nourriture selon les IC, par type de lieu enquêté



Tandis que la production personnelle a été indiquée comme principale source de nourriture dans la majorité des villages (84%), la plupart des sites enquêtés (62%) dépendent d'abord des distributions alimentaires. Cela est probablement une des conséquences du difficile accès à la terre pour les PDI vivant dans les sites, et met en lumière leur plus grande dépendance à l'aide humanitaire.

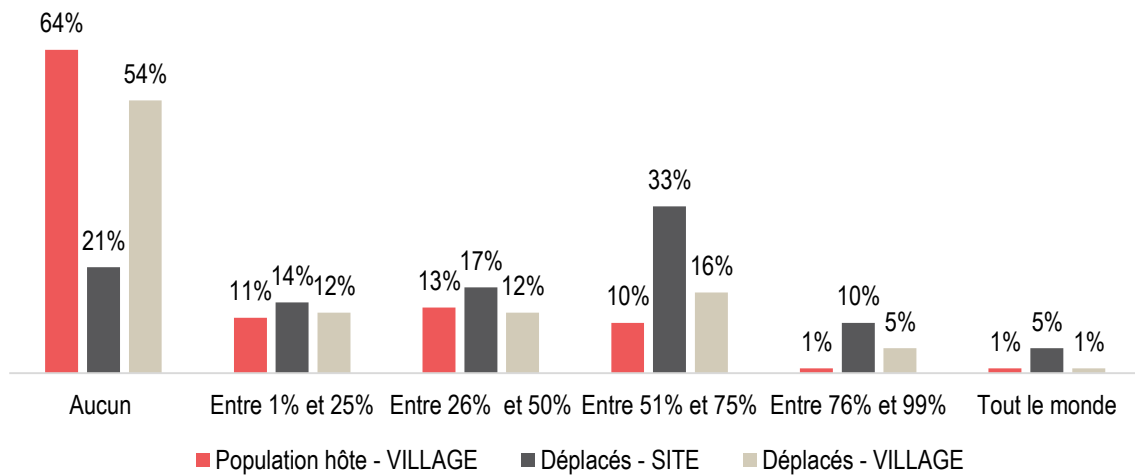
Toutefois, si la population hôte bénéficie d'un meilleur accès aux terres agricoles et peut donc jouir d'une production personnelle de subsistance, son accès à la nourriture n'en demeure pas moins fragile. En effet, dans seulement 14% des villages enquêtés (55/388), les IC ont rapporté que la population n'avait pas de difficulté à se procurer de la nourriture. Les principaux obstacles cités sont financiers, tels que le prix trop élevé de certains types de nourriture (245/388), le manque de ressources pour l'achat (223/388) et le manque de disponibilité de certains types de produits sur les marchés. Dans 34% des villages enquêtés (132/388), les IC indiquent même une augmentation des prix des aliments de première nécessité durant les deux mois précédents l'enquête, rendant plus difficile encore l'achat des produits essentiels.

³⁹ Aperçu des besoins humanitaires (HNO) 2017, Tchad.

⁴⁰ OCHA, Rapport de situation, Novembre 2017.

⁴¹ OCHA, Besoins Humanitaires Revus et Priorités de Réponse, crise du bassin du Lac Tchad, Septembre 2017.

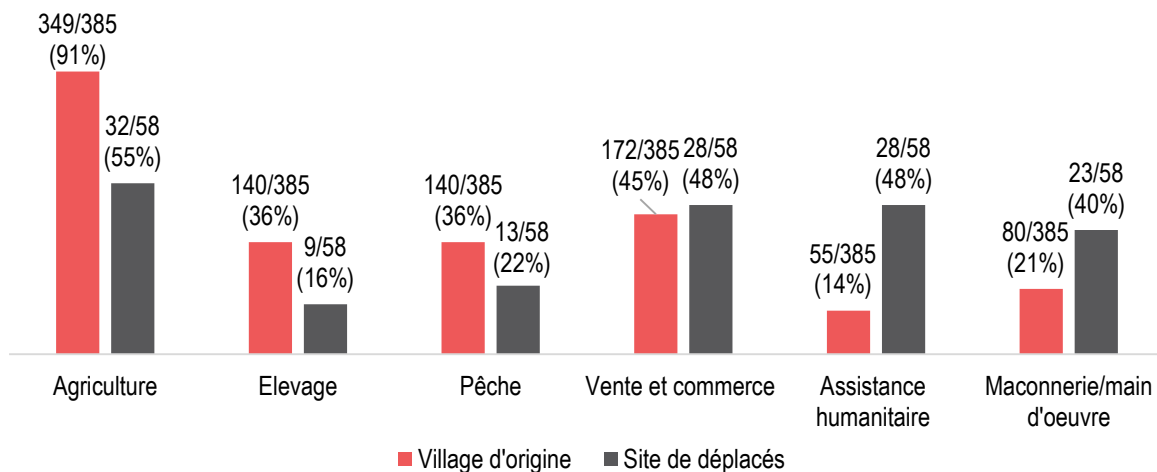
Figure 9 : Part estimée de la population ayant bénéficié d'une distribution alimentaire dans les deux mois précédant l'enquête, par statut et type de lieu enquêté selon les IC



D'une manière générale, les distributions alimentaires touchent une minorité de la population : entre 0% et 50% de la population a bénéficié d'une aide alimentaire dans plus de la moitié des villages et des sites évalués. Toutefois, on observe que les PDI tendent à recevoir davantage d'assistance alimentaire que la population hôte, surtout si ceux-ci vivent dans des sites de déplacés. En effet, dans 48% sites enquêtés une majorité de la population a reçu de l'aide alimentaire contre dans seulement 22% et 12% des villages pour les déplacés et la population hôte, respectivement. Si l'on prend l'exemple de la sous-préfecture de Bagassola, dans 60% des villages enquêtés (50/83), les IC ont indiqué que la population hôte n'a reçu aucune assistance alimentaire. Sur les 13 sites évalués au sein de cette sous-préfecture, tous ont bénéficié d'assistance. Plus encore, selon les IC, dans 61% des sites, la majorité des PDI présents auraient reçu une assistance alimentaire. Ainsi, en plus des critères de vulnérabilités habituellement utilisés par les acteurs humanitaires, il semblerait également que les distributions alimentaires soient orientées d'une part en fonction du statut (déplacé) et, d'autre part, en fonction du type de lieu de déplacement (dans les sites plutôt que dans les villages accueillant des PDI).

Moyens de subsistance

Figure 10 : Principales sources de revenu de la population selon les IC, par type de lieu enquêté



Les sources principales de revenu dans les villages enquêtés sont d'abord l'agriculture⁴² (mentionné dans 91% des villages), et l'élevage et la pêche (36% chacun). Concernant les sites de déplacés, il s'agit d'abord de l'agriculture (55%) puis, dans une même proportion, de la vente et du commerce et de l'assistance humanitaire (48%). Là encore, les déplacés vivant dans les sites dépendraient donc davantage de l'assistance humanitaire. Dans ce contexte où des poches d'insécurité persistent et où les restrictions de circulation des biens et des personnes affectent les moyens de subsistance des populations, le risque d'une augmentation de cette dépendance à l'aide humanitaire est grand, en particulier pour les déplacés vivant dans les sites.

Face à l'insécurité alimentaire généralisée dans la région et à la perte des moyens de subsistance, les populations sont par ailleurs contraintes de recourir à des stratégies d'adaptation négatives. Dans la grande majorité des villages enquêtés, la population aurait emprunté de l'argent au moins une fois durant les deux mois précédant l'enquête (312/385), et avoir été obligé de sauter des repas dans la journée (125/385).

⁴² Principalement la culture du sorgho, millet et oignon. Centre pour la science et l'environnement (CSE), Le lac Tchad, une crise oubliée, Février 2017

Chapitre 5 : Accès aux services de base

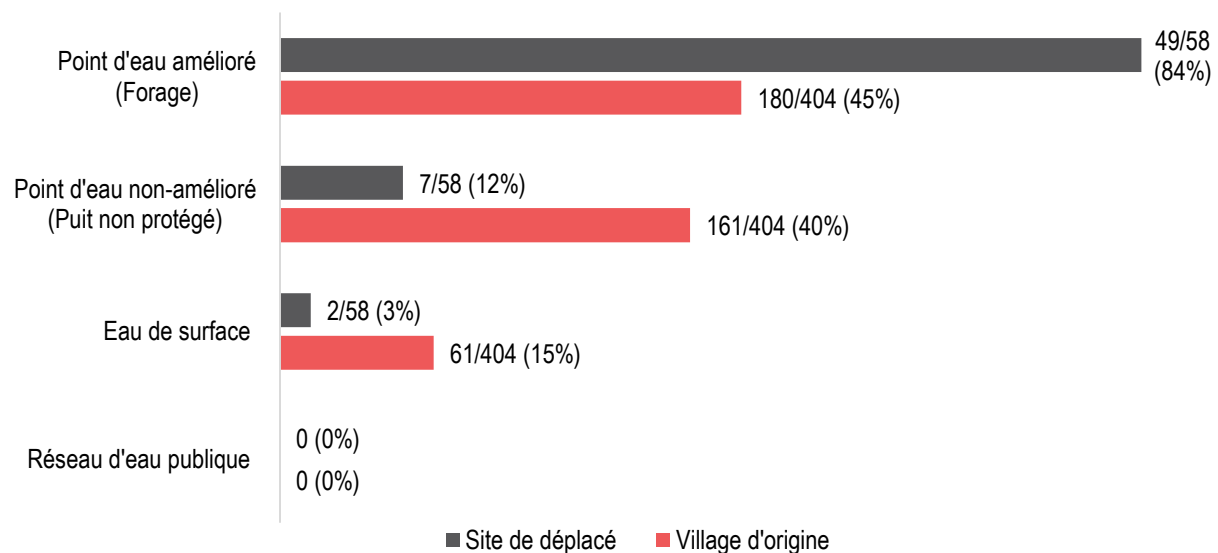
Dans la région du lac Tchad, comme dans celles voisines des pays du bassin⁴³, les taux d'accès aux services de base (santé, eau et assainissement, éducation) sont nettement inférieurs aux moyennes nationales, elles-mêmes déjà largement en dessous des standards mondiaux⁴⁴. Investir dans les services sociaux de base reste donc une priorité. Par ailleurs, les résultats de l'enquête tendent à souligner des conditions d'accès légèrement plus favorables dans les sites de déplacés que dans les villages. Cela marque une évolution par rapport aux enquêtes précédentes conduites par REACH dans la région où l'accès aux services de base avait été rapporté comme similaire, voire meilleur, pour la population hôte (notamment concernant l'accès aux structures de santé).

Eau et assainissement

[Les IC de 404 villages sur 415 avaient des informations sur l'eau et l'assainissement dans leur village. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur l'eau et l'assainissement.]

Dans un contexte géologique et hydrogéologique engendrant d'importants problèmes de salinité dans la région, l'accès à une eau de qualité reste un enjeu majeur pour les populations⁴⁵. Dans 84% des sites enquêtés, les points d'eau améliorés (forage) constituaient la principale source d'eau utilisée selon les IC, contre seulement 45% dans les villages enquêtés. Les points d'eau non améliorés restent en effet largement utilisés dans les villages (40%), exposant les populations hôtes à un risque plus grand de propagation des maladies hydriques, l'eau n'étant dans la plupart des cas pas traitée de manière adéquate. Ainsi, des problèmes avec la qualité de l'eau de boisson ont été indiqués dans 59% des villages enquêtés, tels qu'un mauvais goût, une mauvaise couleur, une mauvaise odeur ou le fait qu'elle rende malade (figure 12).

Figure 11 : Principale sources d'eau selon les IC, par type de lieu enquêté



Par ailleurs, l'eau n'est pas gérée par un comité de gestion de l'eau dans 270 villages sur les 404 enquêtés (67%). OCHA estime que 30 000 personnes ont besoin d'un accès renforcé à l'eau potable (points d'eau et traitement de l'eau) dans la région.⁴⁶

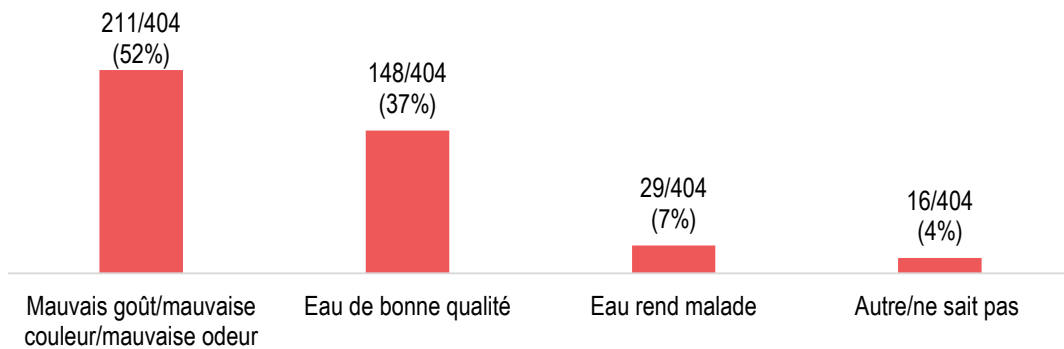
⁴³ Région de Diffa au Niger, Etat de Borno au Nigeria et région de l'extrême-Nord au Cameroun.

⁴⁴ OCHA, Lake Chad Basin: Crisis Update, n°20, 2017.

⁴⁵ Centre de Documentation et d'Information Géographique (CDIG/MEA), Cartographie de l'Accès et de la Qualité des Points d'Eau dans la Zone Humanitaire du Lac Tchad, Avril 2017.

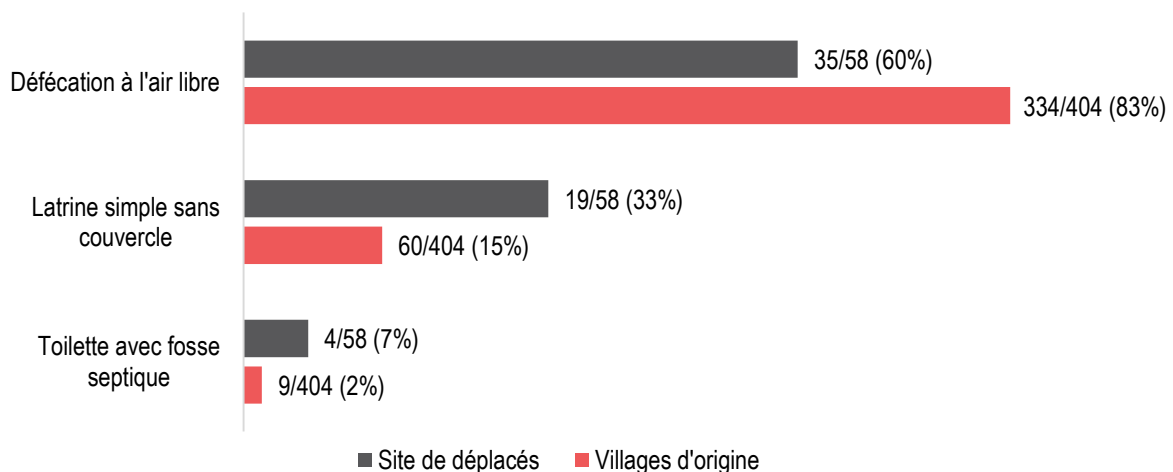
⁴⁶ OCHA, Tchad : impact de la crise Nigériane dans la région du lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

Figure 12 : Perception de la qualité d'eau de boisson selon les IC, par village enquêté



Dans 83% des villages enquêtés, la défécation se fait principalement à l'air libre et aucun type de latrine n'est utilisé. La situation semble là encore légèrement plus favorable dans les sites de déplacés évalués où dans « seulement » 60% d'entre eux la défécation se fait sans usage de latrine. Dans 33% des sites, des latrines simples sont utilisées. Pour les sous-préfectures de Daboua et Kaiga-Kindjiria par exemple, dans seulement 18% des villages enquêtés (16/91) les IC rapportent que des latrines simples (sans couvercle) sont principalement utilisées, alors qu'elles le sont dans 59% des sites évalués (10/17). La sous-préfecture de Ngouboua connaîtrait quant à elle les conditions les plus précaires, tant dans les villages que dans les sites évalués. En effet, dans 92% des villages (88/96) et 100% des sites (8/8) la défécation se ferait principalement à l'air libre. Enfin, si ces résultats montrent donc que la majorité de la population (quel que soit le statut) n'utilise pas de latrines et à d'abord recours à la défécation à l'air libre, ils ne prouvent pas pour autant que de telles infrastructures n'existent pas. Des latrines peuvent être présentes dans certains villages enquêtés mais peu ou pas utilisées par la population. Quoiqu'il en soit, le taux extrêmement élevé de villages et de sites dans toutes les sous-préfectures évaluées où la défécation à l'air libre est majoritairement pratiquée favorise la pénétration des matières fécales dans les sources d'eau et augmente là encore les risques de contamination et de maladies hydriques⁴⁷.

Figure 13 : Principal type de latrine utilisé selon les IC, par types de lieu enquêté



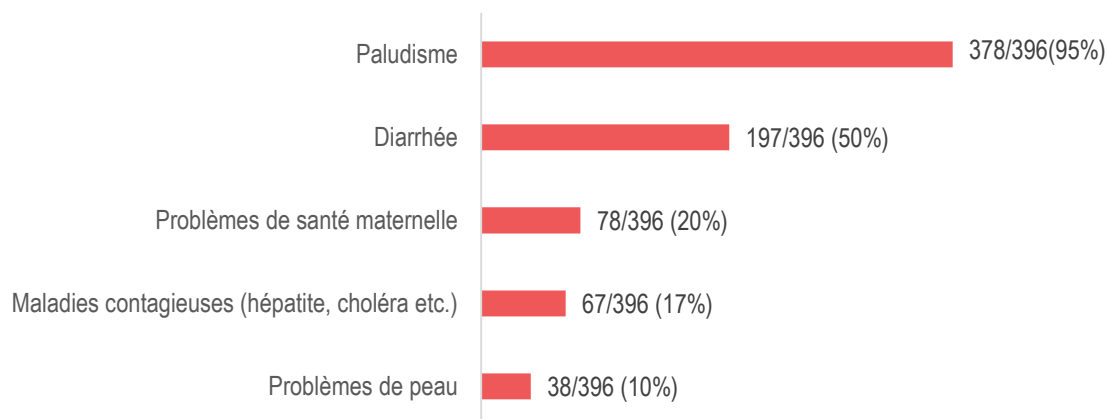
⁴⁷ Commission du Bassin du Lac Tchad sur la pollution des eaux, <http://www.cbilt.org/fr/themes/la-pollution-des-eaux>

Santé et accès aux structures de santé

[Les IC de 396 villages sur 415 avaient des informations sur la santé dans leur village. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur la santé et l'accès aux structures de santé.]

Les sous-préfectures couvertes par l'enquête REACH comptent un nombre de structures sanitaires insuffisant et, lorsque celles-ci existent, l'accès reste difficile. Selon OCHA, 22 000 enfants âgés de moins de 5 ans seraient en situation de malnutrition aiguë sévère⁴⁸, tandis que 125 000 PDI auraient besoin d'une surveillance épidémiologique renforcée.⁴⁹

Figure 14 : Problèmes de santé les plus fréquents rencontrés dans les villages durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC



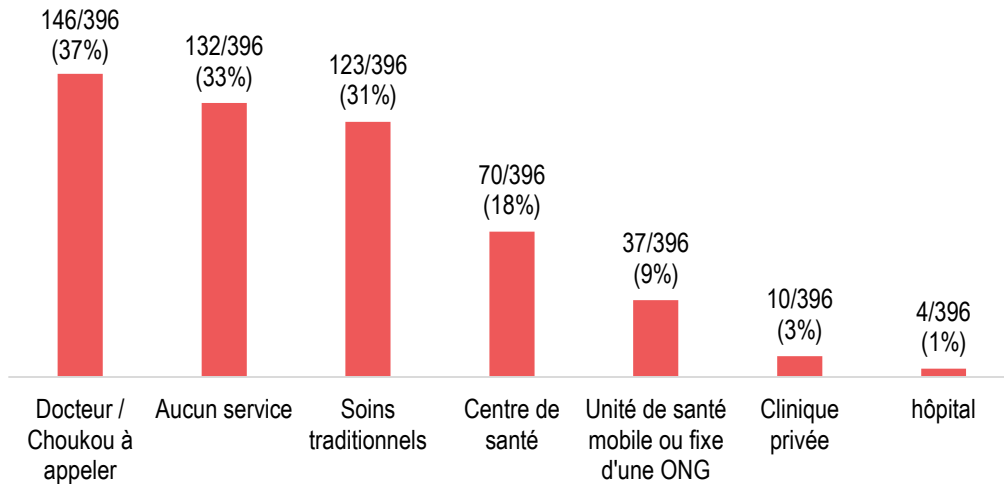
Les maladies prévalant dans les villages enquêtés sont d'abord, selon les IC, le paludisme (dans 378 villages sur les 396 évalués, soit 95%), la diarrhée (50%, potentiellement liée aux problèmes de qualité de l'eau mentionnés précédemment) et les problèmes de santé maternelle (20%). Par ailleurs, on note une détérioration de la situation liée au virus de l'immunodéficience humaine (VIH/sida) : près de 30% des personnes admises à l'hôpital de Bagassola depuis janvier 2017 ont été testées positives selon OCHA⁵⁰. Dans la région, le taux de prévalence du virus est de 2,1%, le plus important du pays. Les risques sanitaires sont d'autant plus importants que l'existence de structures de santé opérationnelles reste faible (Figure 15). Ainsi, sur 396 villages enquêtés, seulement 4 compteraient un hôpital fonctionnel durant les deux mois précédant l'enquête selon les IC, 10 une clinique privée, 37 une unité mobile d'une organisation non-gouvernementale (ONG) et 70 un centre de santé. Dans la majorité des villages enquêtés, (146 sur 396, soit 37%), la population aurait en fait d'abord recours au docteur traditionnel, appelé *choukou*.

⁴⁸ OCHA, 2017 Besoins Humanitaires Revus et Priorités de Réponse, crise du bassin du Lac Tchad, Septembre 2017.

⁴⁹ OCHA, Tchad : impact de la crise Nigériane dans la région du lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

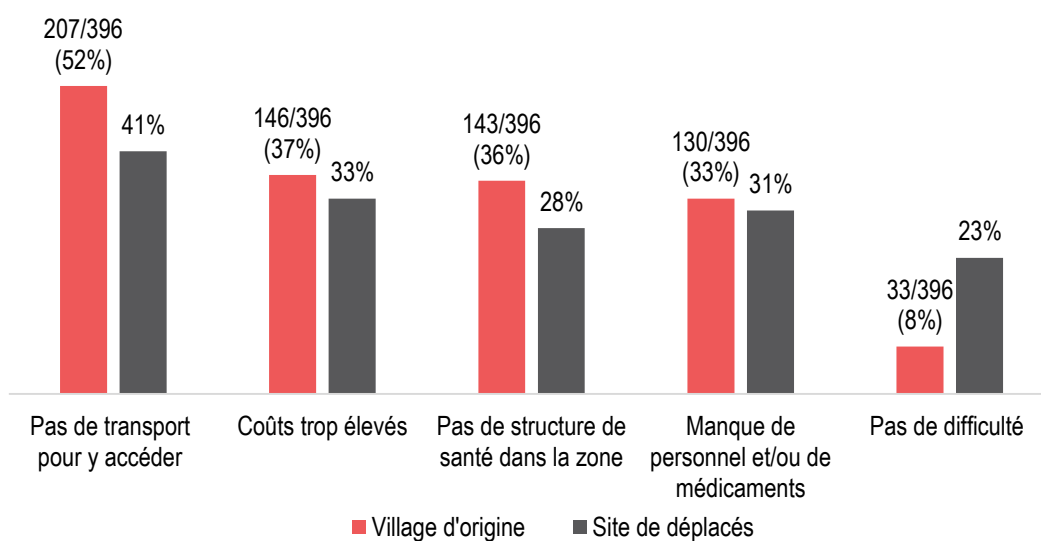
⁵⁰ OCHA, Tchad : impact de la crise Nigériane dans la région du lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

Figure 15 : Services de santé fonctionnels disponibles durant les deux mois précédant l'enquête, selon les IC par village enquêté



En plus de l'existence limitée de structures opérationnelles, les populations font face à plusieurs obstacles pour accéder aux services de santé. Le manque de transport et le coût élevé des soins sont les deux principales raisons évoquées par les IC empêchant d'accéder aux services de santé dans les villages et sites enquêtés. Dans seulement 8% des villages enquêtés, les IC ont indiqué que la population n'avait pas de problème d'accès aux soins. Cette proportion monte à 23% pour les sites de déplacés. Là encore, les déplacés vivant dans les sites semblent rencontrer moins de barrières pour accéder aux services de santé, particulièrement dans la sous-préfecture de Bagassola où dans 54% des sites évalués (7/13) les IC ont rapporté ne rencontrer aucune difficulté d'accès. Or, cette situation peut devenir facteur de tensions entre les communautés hôtes et déplacées en favorisant un sentiment d'injustice. Déjà, lors d'entretiens bilatéraux conduit à Bagassola, les autorités locales mettaient en avant le problème : « Certaines ONG n'assistent que les déplacés et quelques rares d'abord aident les villages. La plupart des ONG du domaine médical ne développent que des activités de cliniques mobiles dans les sites alors que les centres de santé ne couvrent pas tous les villages. »

Figure 16 : Principales difficultés pour accéder aux services de santé selon les IC, par type de lieu enquêté

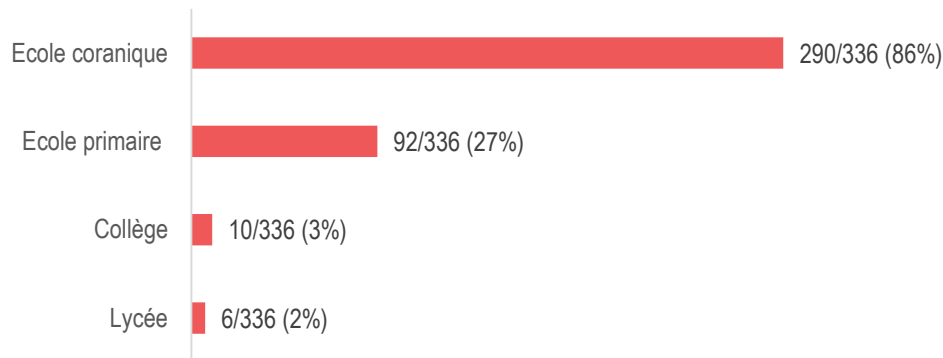


Education et accès aux structures scolaires

[Les IC de 336 villages sur 415 avaient des informations sur l'éducation dans leur village. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur l'éducation et l'accès aux structures scolaires]

La région du Lac présente les taux de scolarisation et d'alphabétisation les plus faibles du pays : le taux net de scolarisation y est ainsi de 14,3% contre 43,7% à l'échelle nationale. De plus, 122 000 enfants en âge d'aller à l'école auraient besoin d'éducation en situation d'urgence.⁵¹

Figure 17 : Types de services d'éducation disponibles et fonctionnels dans les villages, selon les IC



Seulement 92 villages sur les 336 enquêtés auraient une école primaire active et en état de fonctionner (moins de 30%) tandis que 290 comptent une école coranique opérationnelle (86%). L'accès à l'éducation secondaire est encore plus difficile: dans 10 villages seulement, les IC indiquent la présence d'un collège fonctionnel ; dans 6, celle d'un lycée. A la faible présence des écoles primaires dans les deux départements de Fouli et Kaya vient s'ajouter un taux de scolarisation très bas dans les villages et sites enquêtés, selon les IC. Ainsi, dans 37% des villages et 29% des sites, les IC rapportent qu'aucun enfant en âge d'aller à l'école primaire n'est scolarisé (Figure 18). On note par ailleurs une différence relativement importante selon les sous-préfectures évaluées. Ainsi, le taux de scolarisation des enfants dans les sites de déplacé de Bagassola semble bien meilleur que ceux de la sous-préfecture de Liwa : dans 61% des sites évalués à Bagassola, entre 51% et 100% des enfants étaient scolarisés. Ils n'étaient que 23% dans les sites de Liwa (Carte 4). La principale raison évoquée par les IC expliquant que les enfants n'aillent pas à l'école primaire est qu'ils sont retenus à la maison pour travailler, indiqué dans 46% des villages enquêtés, loin devant le manque de fourniture (26%) ou le manque d'enseignants (24%).

⁵¹ OCHA, 2017 Besoins Humanitaires Revus et Priorités de Réponse, crise du bassin du Lac Tchad, Septembre 2017.

Carte 4 : Pourcentage d'enfants scolarisés au niveau primaire selon les IC, par sous-préfecture

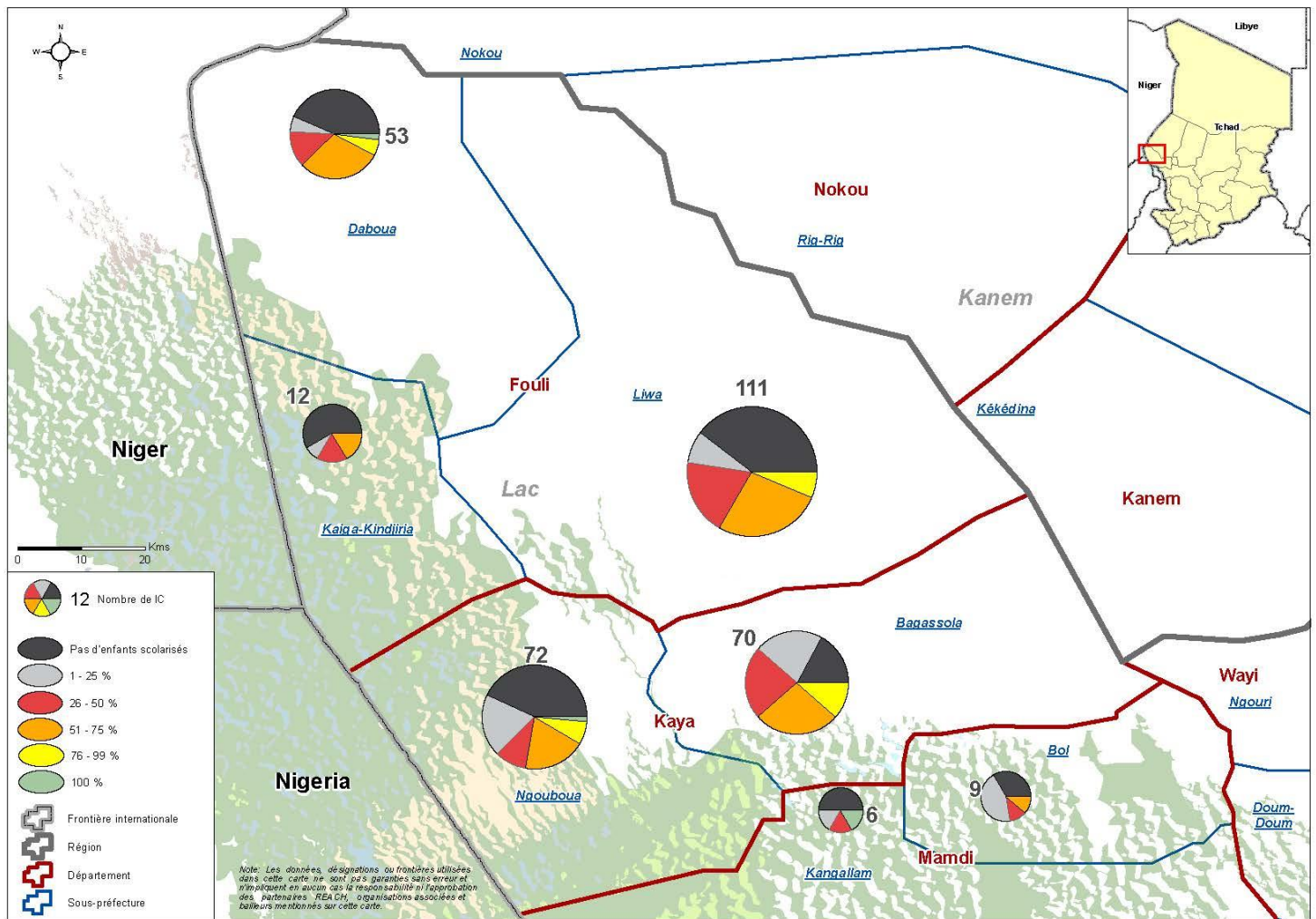
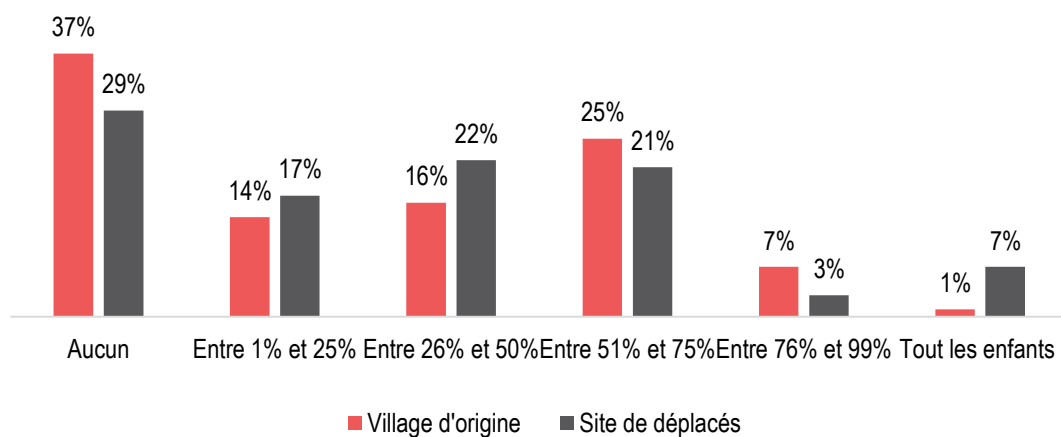


Figure 18 : Part estimée d'enfants en âge de scolarisation primaire allant à l'école durant les deux mois précédant l'enquête selon les IC, par type de lieu enquêté

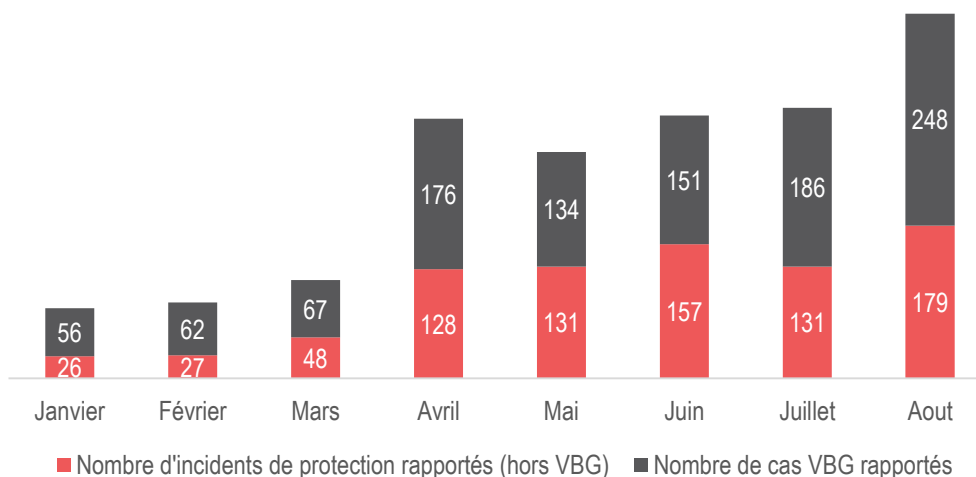


Chapitre 6 : Protection et cohésion sociale

[Les IC de 381 villages sur 415 avaient des informations sur la protection dans leur village. Les IC des 58 sites de déplacé évalués peuvent nous renseigner sur la protection.]

Selon les données collectées par OCHA, les incidents de protection et les violences basées sur le genre (VBG) continuent d'augmenter ces derniers mois dans la région du lac (Figure 19). Entre janvier et août 2017, 1 907 incidents de protection ont été rapportés, dont 1 080 concernant des VBG.⁵²

Figure 19 : Evolution des incidents de protection et des cas de VBG rapportés de janvier à août 2017⁵³

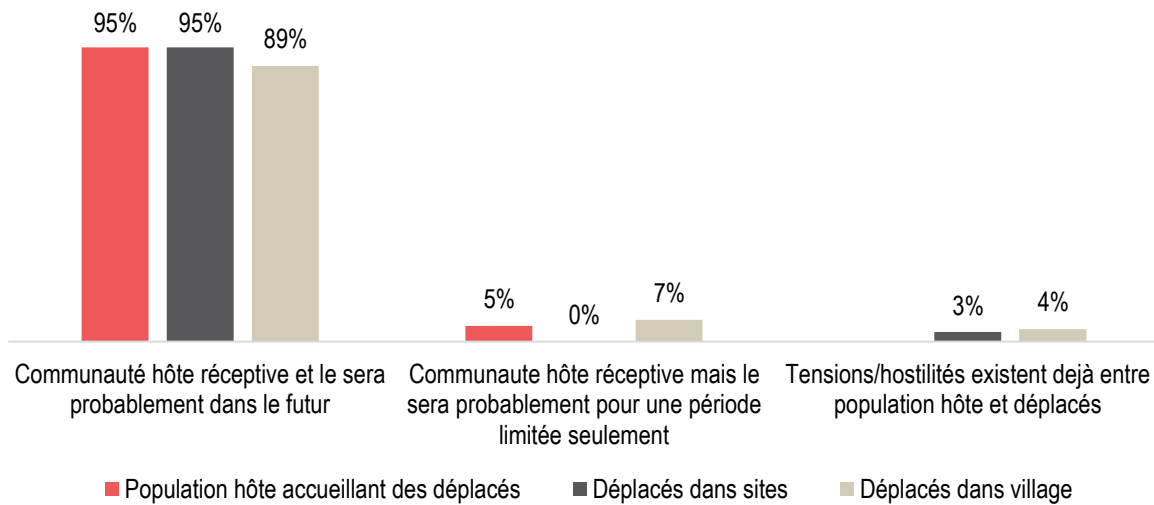


Si les incidents de protection tendent à augmenter d'une manière globale, les IC interrogés ne mentionnent que très peu de cas de personnes blessées ou tuées par des violences impliquant des armes légères. Aucun incident de ce type n'a ainsi été relevé dans une grande majorité des villages (91%) et dans les sites (95%) durant les deux mois qui ont précédé l'enquête. Les 34 villages dans lesquels des violences ont été rapportées se situent pour la plupart dans la sous-préfecture de Liwa, canton de Kiskra (47%). De la même manière, sur les trois sites pour lesquels ont été relevé ce genre de violence, deux se situent dans le canton de Kiskra. L'évaluation réalisée ne permet pas de dégager des conclusions quant aux raisons de cette prévalence des violences avec armes dans le canton de Kiskra.

⁵² OCHA, Tchad, Impact de la crise Nigérienne dans la région du Lac, Rapport de situation n°27, Novembre 2017.

⁵³ Ibid.

Figure 20 : Relation entre populations hôtes et déplacées durant les deux mois précédant l'enquête selon les IC, par type de population et de lieu enquêté



Malgré des dynamiques de déplacements importantes, et dans une région où la communauté hôte est elle-même vulnérable, les relations restent extrêmement bonnes selon les IC, qu'ils soient hôte ou déplacé. Dans la quasi-totalité des villages et sites enquêtés, les IC soulignent que la population est réceptive, c'est-à-dire favorable, à la présence des déplacés et mentionnent qu'ils le seront dans le futur. Les IC déplacés eux-mêmes ne déclarent pas sentir d'hostilité à leur égard. Toutefois, comme souligné dans le dernier rapport de Crisis Group, «si des mécanismes de solidarité intra et intercommunautaires ont amorti les chocs, ces stabilisateurs sont fragiles et les capacités d'absorption des communautés-hôtes limitées⁵⁴ ». De plus, il convient certainement de relativiser ces résultats, la mise à jour de tensions intercommunautaires nécessitant souvent une approche plus sensible via des groupes de discussion notamment.

⁵⁴ International Crisis Group, Boko Haram au Tchad, au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport n°246, Mars 2017.

CONCLUSION

L'évaluation multisectorielle dans la région du lac Tchad avait pour objectif d'identifier les principales dynamiques de mouvement de populations dans les départements de Fouli et de Kaya, ainsi que les besoins primaires des populations hôtes et déplacées.

Dans un contexte qui reste volatile, le sentiment d'insécurité continue d'entraîner des mouvements de populations. L'insécurité reste le principal facteur de déplacement mentionné par les IC (dans 85% des villages enquêtés).

- Les déplacements se font essentiellement au sein de la même sous-préfecture, même si des mouvements transfrontaliers existent (en provenance du Niger et du Nigeria).
- Dans une majorité de villages enquêtés, les groupes de population quittant les villages sont principalement des familles entières, ainsi que des femmes seules avec leurs enfants, selon les IC.
- Une large proportion des villages enquêtés (66%) accueille directement les déplacés en leur sein.

Au-delà de la recherche de la sécurité, les dynamiques de mouvement doivent être lues sous le prisme de l'insécurité alimentaire et de la recherche des moyens de subsistance.

- Après l'insécurité (mentionnée dans 85% des villages enquêtés), la perte des moyens de subsistance (52%) et les problèmes d'accès à la nourriture (44%) sont les deux principaux facteurs de déplacement cités par les IC.
- Cela entraîne des déplacements secondaires et explique, en partie, la concentration des déplacés dans les grands sites où l'aide est davantage disponible.
- Cela provoque également des mouvements pendulaires/saisonniers qui viennent nuancer les dynamiques de retour par ailleurs observées dans les zones insulaires.

Les mesures de restriction de circulation des biens et des personnes continuent de fragiliser l'accès aux moyens de subsistance de populations traditionnellement très mobiles et dépendantes du commerce transfrontalier.

- Les restrictions de mouvement n'ont pas été indiquées comme étant une cause majeure de déplacement des populations ; en revanche, elles viennent fragiliser les conditions de vie des populations, déplacées ou non.
- Elles ont un fort impact sur les dynamiques économiques (transport sur les voies maritimes ; couloirs de transhumance, etc.) et l'accès à certains services de base (accès aux marchés, centres de santé, etc.).
- Le défi reste grand pour que ces mesures puissent à la fois répondre à l'impératif de sécurité et à celui de la mobilité comme en ont besoin les populations.

La tendance à la concentration des déplacés dans les principaux sites des sous-préfectures de Liwa, Daboua (département de Fouli), Bagassola et Ngouboua (département de Kaya) comporte des risques de dépendance accrue à l'aide humanitaire et de clivage communautaire.

- Les déplacés vivant dans les sites ont de grandes difficultés d'accès à la terre pour l'agriculture de subsistance et dépendent largement des distributions alimentaires. Dans 35% des sites évalués en effet, les IC déplacés déclarent que la population déplacée n'a aucun accès à la terre ; dans 62% des sites, les populations dépendent des distributions alimentaires comme principale source de nourriture.
- Plus les sites grossissent et plus la pression sur les terres cultivables et les ressources est grande. Le risque de clivage entre les déplacés et une population hôte, elle-même vulnérable, doit être pris en compte.
- La concentration de populations venues de villages d'origine différents au sein de ces mêmes sites de déplacés peut conduire à des tensions communautaires entre les déplacés eux-mêmes, ceux-ci tendant d'abord à se regrouper par communauté.

L'accès aux services de base reste un défi majeur pour l'ensemble de la population, déplacée ou non.

- L'accès à l'eau est très limité tandis que sa qualité est signalée comme problématique dans plus de la moitié des villages. Les conditions dans les sites de déplacés sont légèrement plus favorables.
- L'accès aux services de santé reste également problématique. Dans seulement 8% des villages enquêtés, les IC ont indiqué qu'il n'y a pas de problème d'accès aux soins. Cette proportion monte à 23% dans les sites de déplacés.
- Moins de 30% des villages enquêtés comptent une école primaire active et en état de fonctionner. Le taux de scolarisation des enfants est très bas dans les villages enquêtés selon les IC. Là encore, la situation semble légèrement plus favorable dans les sites de déplacés.

Au-delà de la réponse d'urgence apportée aux personnes déplacées, il est important d'améliorer la résilience des populations dans leur ensemble, favorisant une meilleure complémentarité entre assistance humanitaire et aide au développement.

- La nécessaire assistance apportée aux populations déplacées ne devrait pas faire oublier le contexte dans lequel elle s'inscrit. La très forte pression démographique, les crises nutritionnelles et alimentaires récurrentes, l'accès restreint aux services de base et les impacts des changements climatiques affectent les communautés dans leur ensemble.
- Les mécanismes de réponses rapides déployés par les acteurs humanitaires pour faire face aux déplacements de populations doivent se faire de concert avec les acteurs de développement pour améliorer la résilience des populations.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches d'informations

Sous-préfecture de Bagassola : <http://bit.ly/2nO0DzB>

Sous-préfecture de Ngouboua : <http://bit.ly/2ERcpjT>

Sous-préfecture de Liwa : <http://bit.ly/2FXKSq8>

Sous-préfectures de Daboua & Kaiga-Kindjiria : <http://bit.ly/2sktAru>

Annexe 2 : Présentation

Lien : <http://bit.ly/2tMAYfY>